

MONTPELLIER

Journal d'information
municipale

N° 16 - SEPTEMBRE 79

VOTRE VILLE

PREPARATION DU BUDGET 1980

LA MAIRIE A LIVRE OUVERT



*Le point de l'application du Budget Primitif 79
dans les services techniques sauf eau et assainissement*

(pages 2 à 10)

SOMMAIRE

- *Antigone : 20 hectares pour rééquilibrer la ville (pages 11 à 14)*
- *Cadre de Vie : assez de béton sur les plages (pages 16 et 17)*
- *La Rentrée Scolaire : des points noirs (pages 18 et 19)*
- *Maison pour tous de La Paillade : débuts encourageants du centre aéré (page 21)*
- *Transports : réductions pour les travailleurs venant de l'extérieur (page 22)*
- *Le Billet du Maire en dernière page*

LA MAIRIE A LIVRE OUVERT...

Le Conseil Municipal et les Services Technique de la Ville préparent actuellement le Budget Primitif 1980. Cette année, comme les précédentes, la Municipalité veut associer les Montpelliérains à l'élaboration de ce budget. Journal d'information municipale, Montpellier Votre Ville publie dans ce numéro la liste des tra-

vaux effectués ou engagés en 1979. Sauf pour l'eau et l'assainissement. Il s'agit d'un bilan d'activité. Et d'un document qui permettra à chacun, en fonction des opérations dont nous donnons ci-dessous la liste, de présenter ses suggestions.

GRANDS TRAVAUX

• Etudes

- VRD du bâtiment du Centre de Formation des Personnels Communaux : le dossier d'appel d'offres est remis au CFPC depuis le 1er septembre dernier
- Parking zoo de Lunaret (ouverture d'une nouvelle porte coté Lez) : un nouveau projet est à l'étude compte tenu des observations formulées par la Commission des sites. Le projet est terminé depuis la fin août et sera transmis en septembre à la commission des sites pour avis.
- V.R.D. Maison pour Tous St Martin
- Dossier d'appel d'offres à terminer pour le 10 septembre.
- Appel d'offres (voir rapport Bt Etudes Architecture : M. ACQUIER)
- ROCADE : Avenue Marché Gare - Rond Point des Moulins
- Plans terminés - pièces écrites en cours.
- Dossier à terminer pour le 30 septembre.
- Subventions : solliciter en Octobre une subvention au Ministère de l'Intérieur en vue d'une inscription éventuelle au programme 1980.
- Dénivelés piétons sur Avenue de la Liberté
- a) passage Chaptal : A.P.S. fait
- b) passage Guirlande
- En attente de décision de la Commission Urbaine.

° TRAVAUX

- ROCADE : Avenue de Maurin - Avenue du Marché Gare

- Appel d'offres : octobre 1978 (Adjudicataire : E.t. FERMAUD) 1.500.000 F.
- Début travaux : Février 1979
- Fin travaux : 30 septembre 1979
- Financement : B.P. 1979 - Suffisant
- Subvention : Accordé par ministère de l'Intérieur.
- Les travaux seront terminés avec un mois de retard, suite aux difficultés rencontrées.
- ROCADE : C.R. 15 - Rue de la Castelle
- Appel d'offres : septembre 1978 - Adj. SCREG 1.771.000 F.
- Fin travaux : 30 septembre 1979
- Financement : Report 78 - suffisant
- Subvention : Accordé par Ministère de l'Intérieur.
- Ce tronçon de Rodec ne pourra être mis en service que lorsque le problème du passage à niveau S.N.C.F. sera résolu - Suite à une Commission d'Urbanisme, l'A.M.U. a demandé des détails à la S.N.C.F. ayant répondu dernièrement, il appartient à l'A.M.U. de régler cette difficulté.

° TRAVAUX SERM (destiné à la vente de terrains pour les entreprises, création d'emplois)

- (1) Zone Industrielle de Vendargues
- a) V.R.D. des rues A.H.I. de la zone industrielle
- Entreprise FERMAUD. Travaux en cours (2.950.000 F.)

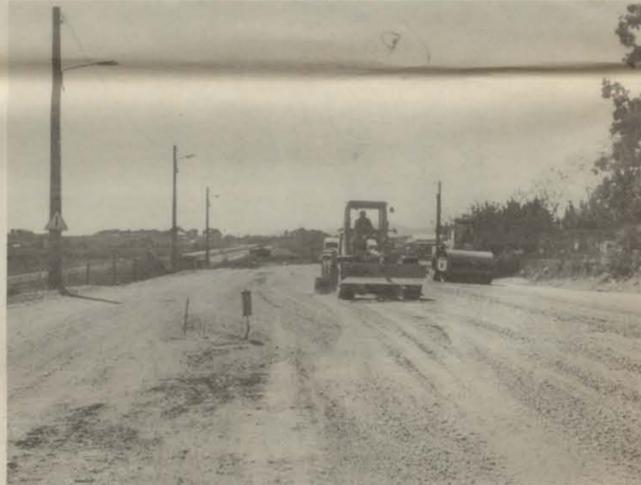
- Début des travaux : Novembre 1978
- Fin des travaux : 15 Octobre 1979

- b) Exutoire 1800 Eaux pluviales
- Entreprise FERMAUD - estimé à 1.500.000 F.
- Début des travaux : 20 Juillet 1979
- Fin des travaux : 15 octobre 1979

- c) Réseaux fils électriques et téléphoniques des rues A.H.I.
- Entreprise NOUEN - estimé à 250.000 F.
- début des travaux : 27 août 1979
- Fin des travaux : 31 octobre 1979

- d) Construction de 2 transformateurs (Génie Civil)
- Entreprise SANCHEZ - estimé à 80.000 F.
- P.C. déposé le 2 Juillet 1979
- Début des travaux : dès le P.C. prévision : Septembre 1979.
- Fin des travaux : 31 octobre 1979.

- (2) Z.U.P. La Paillade
- V.R.D. de l'immeuble «L'AIGOUAL NORD»
- Appel d'offres : juillet 1979 - Adj. COLAS (180.000 F.)
- Début des travaux : 3 Septembre 1979
- Fin des travaux : 31 octobre 1979
- Etude d'éclairage public (rue de Leyde et zone Nord Ouest)
- ° Etude à faire en Août, pour exécution en Septembre, Octobre.



Les travaux sur la Rodec C.R.15 Rue de la Castelle

Centre Commercial

Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

LA MAIRIE A LIVRE OUVERT....

batiments communaux

- ° Restaurant du personnel municipal
- (rue de Jérusalem, sur l'Esplanade, près du Pavillon Populaire). Aménagement d'une cuisine et d'une salle de restaurant pour le personnel municipal.
- Début des travaux, avril 79
- Fin des travaux, juin 79
- Financement, travaux payés sur les crédits 1979. La décoration et le fleurissement sont terminés.

° Mairies A et D

- Depuis le début de l'année travaux divers :
- Aménagement des nouveaux locaux du courrier dans une zone aérée. Travaux terminés.
- Aménagement des locaux des Pompes Funèbres. Travaux terminés
- Transfert du service des Bâtiments Communaux, des services des Espaces verts et du bureau d'études d'architecture dans la mairie annexe D.
- Amiante : en attente des résultats d'analyses courant aout
- Mise en place du convertisseur pour 37-50
- Parkings P1 et P2 ; travaux terminés

° G.S. JEU DE MAIL - Création de chauffage central

- CHAUFFERIE ET DISTRIBUTION
- Marché négocié - Entreprise THERMATIE
- ° Début des travaux : février 1979
- ° Fin des travaux : fin mars 1979
- ° Financement : par service Bts Scolaires

° CONSERVATOIRE (rue de Lisbonne)

- Transformation de la Chaufferie charbon au fuel avec mise en :
- conformité des locaux :
- ° travaux exécutés en février 1979
- ° financement : crédits 1979
- ravalement façade sur place St Roch : crédits service voirie.



Théâtre municipal : bientôt une fosse d'orchestre.

° «LA CANOURGUE» ANCIENNE MAIRIE - mairie F

- Chaufferie : passage du charbon au gaz :
- ° branchement G.D.F. en cours
- ° Aménagement chaufferie : septembre
- Financement : 150.000 F. par le service des Logements.
- Toiture : 2^e tranche et dernière : en cours (terminé fin septembre)
- Financement : par Bts Communaux sur crédits batiments non affectés.
- des dégats occasionnés à l'étage inférieur sont réparés, sauf deux plafonds en voie d'achèvement : travaux financés par le service des Logements.

° BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- Renforcement poutraison plancher salles Flottes et Fages et remise en état des locaux (Electricité, peinture)
- Aménagement d'une réserve
- ° Début des travaux : mars 1979
- ° Fin des travaux : septembre
- ° Financement : Crédit B.P.79 suffisant

OBSERVATIONS :
Prévoir au BP 80 l'aménagement du salon d'attente de l'ancienne salle des mariages, boulevard Sarraill, en salle lecture.

MUSEE FABRE

- Aménagements intérieurs :
- ° 1^{re} tranche : terminée fin juin 79 (ne sera utilisable qu'avec la mise en service de l'ensemble en 1982 - janvier)
- ° 2^e et 3^e tranche : commission Régionale des opérations immobilières (C.R.O.I.A.) : Séance de septembre
- Appel d'offre : délibération : faite
- ouverture plis : novembre
- Début des travaux : décembre
- Financement : en place B.P. 1979
- Subvention : Arrêté du Ministère des Affaires Culturelles du 12/12/78 (30%)

° CONSERVATOIRE

- (ancien couvent des Soeurs Grises, rue du cardinal de Cabrières)
- Travaux d'aménagement intérieurs importants pour le transfert des locaux du conservatoire de la rue Girard
- Début des travaux : juillet 1979
- Probabilité de transfert du conservatoire de la rue Girard : 2 janvier 1980
- Observations : vu l'importance des travaux, leurs difficultés, les imprévus dus à la vétusté de ce bâtiment, il sera nécessaire de refaire le point en octobre pour s'assurer de la fin des travaux ainsi que du financement.

° KIOSQUE BOSCO :

- Remise en état (batiments, éclairage, WC)
- Les grilles restent à placer. L'aménagement des effets d'eau reste également à effectuer.
- Travaux exécutés en mars, avril 79.
- Financement : BP 79
- Les sanitaires en sous-sol ont été ouverts au public le 1^{er} aout 1979

° CENTRE INTERNATIONAL de JEUNES (C.I.J.)

- Mise en sécurité : Passages, évacuation (chaussette)
- Mise en conformité : Electricité
- ° financement : BP 1979
- ° Début des travaux : début d'année
- ° fin des travaux : septembre 1979

° CRECHES

- Crèche :
- La Paillade (aménagement du sous-sol, buanderie au rez-de-chaussée
- Saint Martin (réfection des peintures intérieur et extérieur)
- Le Polygone (abords, rafraichissement de l'air des locaux)
- Lunaret (peintures, aménagement de la cour)
- Riu (peinture sol et murs)
- Corratier (électricité, peintures, révision de la couverture)
- Halte Garderie :
- Rue du Collège (travaux d'hiver, création d'un coin office pour distribution de repas)
- Jardin d'enfants :
- Rue du Collège
- Dans l'ensemble de ces établissements, les travaux ont fait l'objet d'un programme arrêté avec le service d'Hygiène
- L'exécution est fonction de la fermeture annuelle des crèches, par moitié en juillet et aout.
- Financement : B.P. 79 - couvre le programme

° HALLES ET MARCHES

- ° HALLES LAISSAC : Crédit B.P. 250.000 F.
- Mise en conformité des installations électriques :
- ° études en cours
- ° Consultation d'entreprises : septembre
- ° travaux : octobre à fin novembre
- ° HALLES CASTELLANE : Petits travaux d'entretien (lampes, stores) : en cours.

° CAMPING MONTAUBEROU

- Aménagements divers : Voirie, éclairage, clôture, plantations, jeux (dans la partie exploitable)
- Aménagement d'un îlot camping, compris sanitaires.
- ° Travaux : aménagements divers : étalés sur l'année
- Aménagement d'un îlot : de septembre à décembre 1979
- ° Financement : B.P. 1979 : 350.000 F.

APPAREILS SANITAIRES ET ACCESSOIRES

Expo Sanit

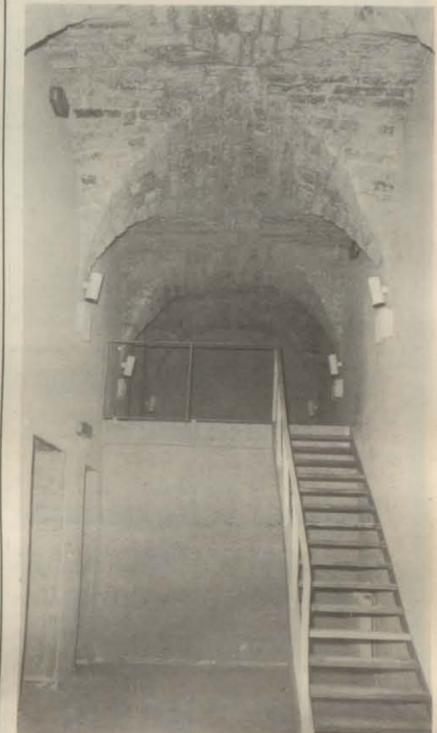
41, Rue Chaptal
34000 MONTPELLIER
Tél. 92 10 41

GUY DUPUIS

Charcuterie en gros

Spécialité jambon supérieur

33, rue de la Cavalerie - Montpellier 179



Aménagements intérieurs du Musée Fabre

° THEATRE

- Programme arrêté par une Commission spéciale en mai 1979.
- ° Locaux annexes aménagés
- ° Locaux administratifs
- ° Locaux Direction théâtre et musique
- ° Travaux sécurité au niveau scène
- ° Aménagement fosse orchestre
- ° Réfection cage d'escalier, compris sécurité
- ° Changement du chauffage vapeur par convecteurs électriques dans les bureaux
- ° Mise en conformité des installations électriques
- ° Mise en conformité protection incendie
- ° Création salle de danse
- Financement : B.P. 79 et report 78
- Subvention : Salle de danse subventionnée pour 50.000 F. forfaitaire.

° ECOLE DES BEAUX ARTS

- Mise en conformité des installations électriques.
- Financement : B.P. 1979
- Travaux : par entreprise adjudicataire en septembre

° PARC DE LA GUIRLANDE

- Création de sanitaires publics
- Aménagement au rez de chaussée du bâtiment principal de 3 salles et bureaux pour l'animation du quartier.
- ° Financement : 80.000 F. à trouver sur crédits non affectés de 1979
- ° Travaux : sanitaires terminés - 3 salles : terminés en juin.

° CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX ET ECOLES

- Le service du chauffage des écoles a été mis en régie au printemps 1979.
- Au sein du service des bâtiments communaux, le département chauffage se met en place (personnel et matériel). Les cuves de stockage seront installées au dépôt de Castelnaud début septembre.
- Sera opérationnel en temps voulu.



résidence du mas drevon

av. Villeneuve d'Angoulême
montpellier

"retenez votre garage
particulier
dans un ensemble
de bon standing"

Prix 20000 Frs.T.T.C.

REALISATION : J.P. JEANLAURENT
SOCIETE PRIM

757 Av. Villeneuve d'Angoulême
MONTPELLIER
tél: 42.46.66

Fédération Nationale des
Promoteurs Constructeurs

LA MAIRIE A LIVRE OUVERT...

VOIRIE

Voies piétonnes

- Grande Rue Jean Moulin : réalisation de la seconde partie. Entreprises FERMAUD et BATI ROUSTAN
- Début des travaux : mai 1979
- Fin des travaux : 10 septembre 1979.
Financement : B.P. 79 et report. Crédit suffisant.
Il sera nécessaire à la suite de ces travaux de reprendre une demi-chaussée à reprofiler à la liaison Grand Rue Boulevard du Jeu de Paume
- Argenterie (Entreprise FERMAUD) : une réunion d'information avec les commerçants à la chambre de commerce a eu lieu le 10 juillet 79
- Début des travaux : 25 Juillet 79
- Fin des travaux : prévue le 15 novembre 79
Financement : BP 79 et BS 79
L'aménagement de la place Edouard Adam se fera à l'issue de la fin des travaux de la rue de l'Argenterie.

Place Sainte Anne

Solde des travaux de voirie pure : 180.000F. Exécuter ensuite :
- suite et fin du ravalement de la façade du Conservatoire
- Remise en état du porche et de la grille de Ste Anne
Les travaux sont effectués au mois d'octobre par le service des Batiments Communaux. La subvention avait été arrêtée le 15 décembre 1976 par le FAU

Rue Faubourg Figuerolles

Chaussée et trottoirs (après travaux Eau et Assainissement)
- Début des travaux : mars 1979
- Fin des travaux : 10 juillet 1979
- Financement : report B.P. 1978

Square Salengro

Réaménagement du parking en liaison avec carrefour.
- Début des travaux : 6 août 1979
- Fin des travaux : 15 septembre 1979
- Financement : B.P. 1979

Programme enrobés pour l'année 1979

- Avenue des Prés d'Arènes
- Rue Emile Forgues
- Rue Tedenat
- Rue Ferdinand Fabre
- Rue Montasinos
- Rue de l'Aiguelongue
- Rue St Vincent de Paul
- Rue de la Cavalerie
- Rue de l'Université (reprise de caniveaux)
- Rue de Fontcouverte

Financement : B.P. 79 (crédit engagé en totalité)

Construction de trottoirs :

Programme 79 (reste à réaliser)
(1) Entreprise Rogier et Midi Asphalte. Début des travaux : 27 août 1979. Fin des travaux : 30 octobre 1979
- Rue Farges
- Rue du Général Riu
- Rue Henri René
- Rue Louis Figulier
- Rue des Aiguierelles
(2) Entreprises Colas et Midi Asphalte. Début des travaux : 27 août 1978. Fin des travaux : 30 octobre 1979.
- Rue Jugan

- Rue Belmont
- Rue Cavalerie
- Rue Faubourg Boutonnet
- Rue de Metz
- Rue du Nord
- Rue St Blaise
Financement de ces travaux : BP 79. (crédit 1.500.000 F.)

Rue de Pinville

Elargissement chaussée.
- Début des travaux : 16 juillet 1979
- Fin travaux : 25 Aout 1979
Financement : B.P. 79 (travaux divers)
Entreprise ROGIER

Avenue de la liberté

Renforcement chaussée (tapis enrobé)
Appel d'offres : Juillet 1978 (Adjudicataire : Ent. MAZZA)
- Début des travaux : 16 juillet 1979
- fin des travaux : 2 août 1979
- financement : report de 1978 - crédit suffisant
Grâce aux conditions d'adjudication, 3 tronçons ont été réalisés (depuis l'Avenue de Lodève jusqu'à l'avenue des Prés d'Arènes) pour 2 tronçons prévus.
L'entreprise STUP a repris tous les joints des ponts.

Rue Marceau

Réfection chaussée et trottoirs (après travaux Eau et Assainissement)
Entreprise FERMAUD
- Début des travaux : 3 septembre 1979
- Fin des travaux : 15 Octobre 1979
- Financement : Report 1978 (190.000 F.)

Rue du Major Flandre :

Amélioration de l'entrée de la clinique du centre hospitalier régional (Aiguelongue)
Elargissement chaussée, construction d'un trottoir et mur. (Cession de terrain par le C.H.U.) - Décision du B.M. n° 199 F) Entreprise ROUSTAN.
- Début des travaux : 3 septembre 1979
- Fin des travaux : 31 octobre 1979
- Financement : 90.000 F. B.P. 79

Avenue du Père Soulas

Construction de trottoirs (chaussée par D.D.E)
Appel d'offres : Adjudicataire Entreprise SUAY (AO juin 1978)
- Début des travaux : après travaux assainissement et chaussée : septembre 79
- Fin des travaux : 31 octobre 1979
- Financement : 290.000 F. (Crédit report 1978)

Rue Frédéric Bazille

Réfection chaussée et trottoirs.
Consultation : Adjudicataire Entreprise ROGIER
- Début des travaux : 3 septembre 79
- fin des travaux : 15 novembre 79
- financement : B.P. 79 (crédits travaux divers)
En chaussée la couche de base et celle de roulement sont : la charge de la DDE
- Rue Blayac
(pour la desserte de La Paillade)
Projet fait et accepté. Opération engagée.
Exécution en attente du règlement foncier
Construction courant 1980

LA MAIRIE A LIVRE OUVERT...



Le parking Renouvier



Grande Rue Jean Moulin : les derniers travaux

«La Guirlande»

Création d'une voie d'insertion sur l'avenue de la liberté.
Entreprise MAZZA (suite à consultation d'Aout 1978)
- Début des travaux : 16 Juillet 1979
- Fin des travaux : 31 octobre 1979
- Financement : Report 1978 : 250.000 F.

Rue de Ferran

Elargissement - Entreprise MAZZA
En instance de la décision de la Commission des Sites.
- Financement : 347.000 F. - report 1978

Rue Proudhon

Réfection chaussée et trottoirs (suite à travaux assainissement)
Appel d'offres : février 1979 - Entreprise FERMAUD, Adjudicataire.
- Début des travaux : début juin
- fin des travaux : 31 janvier 1980
Travaux exécutés par tronçon de rue à rue, l'avancement étant tributaire de l'assainissement.
- financement : 565.000 F. Report 1978

Passage inférieur Frédéric Mistral

(sous l'ancienne AGEM)
Création de claustras sous la trémie.
Projet fourni le 8 Aout 79
Consultation : septembre 79
Début travaux : octobre 79
Fin travaux : décembre 79
Financement : crédit 280.000 F. report 78

Pistes cyclables

(axe ville-Carnon par le pont Juvénal où la piste cyclable a été prévue sur le nouveau pont)
1^{er} tronçon : Pont Juvénal à rue de Sémalen
Consultation : Adjudicataire : entreprise ROGIER
- Début des travaux : 7 août 1979
- Fin des travaux : 30 septembre 1979
- Financement : 120.000 F. Crédit B.P. 79

2^e tronçon : de la rue de Sémalen à rue de st Maur

Consultation : Adjudicataire Entreprise ROGIER
- Début des travaux : 9 juillet 1979
- Fin des travaux : 30 septembre 1979
- Financement : 146.000 F. Crédit B.P. 79

Cimetière Saint Etienne

(route de Mauguio)
1) Travaux V.R.D. - 2^e tranche
Appel d'offres : NOVEMBRE 1978 (Adj. SOGETP) : 1.700.000F.
- Début des travaux : Mai 79
- Fin des travaux : 31 octobre 79
- Financement : B.P. 79 + report 78
2) Construction de caveaux - 2^e tranche
Etudes : en voie d'achèvement
Appel d'offres :
- délibération C.M. de septembre
- ouverture des plis : novembre 79
- début des travaux : décembre 79

Rue Métairie de Sayset

Confection de chaussées :
Consultation : Adjudicataire Entreprise ROGIER
- Début des travaux : 6 août 79
- Fin des travaux : 15 septembre 79
- Financement : 156.000 F. Crédit Zone N.A.

Circulation

Aménagement des carrefours :
UPPSALA - ZUP.
SUPER M.
PETIT BARD
LECLERC
Ces 4 carrefours sur la liaison Av. de Lodève - ZUP font l'objet d'un seul marché.
- Consultation : Juin 79
- Début des travaux : 3 septembre 79
- Fin des travaux : 30 Novembre
- Financement : B.P. 79 suffisant

Signalisation horizontale

- Consultation : Juin 79 - Adjudicataire SECO. ROUTE
- Début des travaux : 30 juillet 79
- Fin des travaux : Décembre 79 - (marché à commande)

Plan de circulation

Travaux sécurité écoles
L'étude porte sur 17 écoles (estimation 1.000.000 F.). Cette étude concerne l'aménagement de trottoirs aux écoles : Aiguierelles, Louis Blanc, Calmette, Chamberte, Condorcet, Jeu de Mail, Joffre, Papa Carpentier, Renouvier, Mion Fontcarrade.
Implantation des feux
Petit Bard, Louis Blanc, Lez, Docteur Roux, Painlevé, Barcelone, Lycée agricole.
Trois consultations ont été lancées le 17 août dernier. (deux consultations voirie et une consultation signalisation)

Eclairage public :

- Travaux neufs et grosses réparations
- Quartier Petit Bard : Travaux terminés 110.000 F. BP 79
- Rue de l'Abattoir : Travaux terminés 110.000 F. BP 79
- rue Xavier de Ricard : 80.000 F. terminés pour le 31 Aout
- Rue du Truel
- Rue de la Courte Oreille 136.000 F. B.P. 79
- Impasse Vigne de la Vierge Entreprise NOUEN
- Rue du Mas Bringaud Terminé pour le 30 septembre
- Av. du père Soulas : 77.000 F. BP 79 Entreprise NOUEN
Exécution : Octobre et novembre 79
(avec les trottoirs)

Antigone

(anciennement parc du génie, Villodève)
1) Démolition des anciens bâtiments du génie (entreprise Alberti)
- Début des travaux : 30 juillet 79
- Fin des travaux : fin septembre
2) Démolition Villodève (entreprise Fermaud)
- Début des travaux : 16 Juillet
- Fin des travaux : 15 septembre
Prévoir suppléments au devis à cause des imprévus.

Prêts conventionnés
jusqu'à 80%.

Après le succès des "Hauts d'Argency", une nouvelle réalisation SOVIC :

Le Hameau des Vignes

Un site privilégié.

A 10 minutes seulement de la Place de la Comédie, des accès faciles et... une jolie vue bien dégagée vers la mer et le littoral.

Une architecture personnalisée.

Le contraire de l'anonymat : des villas qui vivent en harmonie avec leur cadre naturel : 7 conceptions différentes de 4, 5 et 6 pièces, un grand choix de plans et d'emplacements.

La verdure et le soleil.

Terrains particulièrement bien exposés pour profiter au maximum de l'air et de la lumière.

Des prestations de qualité.

Des maisons accueillantes et bien équipées ; des détails qui signent une qualité : vitrages isolants, chauffage électrique, moquettes (chambres) et carrelages en terre cuite (entrée et séjour), dont les échantillons sont exposés sur notre Bureau de Vente.

La tradition et le confort.

Confort bien étudié, conception traditionnelle éprouvée : deux critères rarement réunis.

LA SOVIC

La SOVIC, 10 ans d'expérience, 10 ans de réalisations de qualité à travers la France, notamment à :
Montpellier - Les Hauts d'Argency, logements de 2 à 5 pièces.
Paris - Central Parc, 440 logements, Résidence de l'Étoile, 22 appartements de très haut standing.
Cergy-Pontoise - Les Villajouannes, 89 maisons avec terrains privés.
Antibes - L'Auréla, 48 appartements au cœur de la ville.
Cagnes-sur-Mer - Le Poséidon, 20 appartements en front de mer, etc.

Renseignements et vente sur place :

Rue du Pont-de-Lavérune, tous les jours de 14 heures à 18 heures, sauf le jeudi et le vendredi. Le samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.



MONTPELLIER
Rue du Pt-de-Lavérune
HAMEAU DES VIGNES
TEL. 40.35.99

escassut

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00

HABILLE L'HOMME
AU MASCULIN PARFAIT

escassut rien au-dessus



7, Rue de la République
34000 MONTPELLIER
Tél. 92.27.02



entreprise de constructions industrielles et de bâtiment

Rue du Rochet-34170 CASTELNAU-IQ-LEZ-Tél. 79.35.22

TOUS TRAVAUX BATIMENT
STATIONS SERVICES
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

JEAN LEFEBVRE



TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC - ROUSSILON

Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier Cedex
Tél : 75-36-80 - Télex 480-177 TARFILE-MONTP

LA MAIRIE A LIVRE OUVERT...

BATIMENTS SCOLAIRES



Jean OBERTI en visite à l'école Lamartine

• Réaménagement de chaufferies et d'installations de chauffage central

(en liaison avec la création de la Régie municipale de chauffage des bâtiments scolaires et communaux).

- Groupe scolaire AIGUERELLES
- Groupe scolaire AIGUÉLONGUE
- Groupe scolaire PAPE CARPENTIER
- Groupe scolaire VICTOR HUGO
- " " FRANCIS GARNIER
- " " RENOUVIER
- " " ASSAS
- " " PAINLEVE

Consultation : Juin 79 - Adj. SANCHEZ, CALLONI, GUTTIEREZ, BRUNO.
Début des travaux : fin juillet 1979
Fin des travaux : 12 septembre 1979
Financement : B.P. 79
Subvention : Néant

• Réfection d'installations électriques avec mise en conformité

- Groupe scolaire LAMARTINE, - Groupe scolaire PAINLEVE, - Groupe scolaire AIGUÉLONGUE : Consultation du 9 mai 79. Adj. Entreprise COLL : 200.000 F.
- Début des travaux : 1^{er} juillet 79
- Fin des travaux : 31 août 79
- Financement : B.P. 79
- Groupe scolaire PETIT BARD :

Consultation du 9 mai 79 - Adjudicataire : ENT. NOUEN : 250.000 F.
Début des travaux : 1^{er} juillet 79
Fin des travaux : 31 Aout 79
Financement : B.P. 79

• Réfection des cours des écoles

- a)
- Groupe scolaire LOUIS BLANC
 - Groupe scolaire CHAPTAL
 - Groupe scolaire MION
 - Groupe scolaire VICTOR DURUY

Consultation de mai 79 - Adjudicataire : Ent. S.P.A.P.A. 150.000 F.
Début des travaux : 1^{er} juillet 79
Fin des Travaux : 31 août 79

- b)
- Groupe scolaire BARRY
 - Groupe scolaire LOUISVILLE
 - Groupe scolaire CONDORCET
 - Groupe scolaire HEIDELBERG
 - Groupe scolaire RENOUVIER

Consultation de Mai 79 - Adjudicataire : Ent. MAZZA : 200.000 F. BP 79
Début des travaux : 20 août 79
Fin des travaux : 10 septembre 79

c)

- Groupe scolaire ASTRUC

Consultation de mai 79 - Adjudicataire : Ent. LEFEBVRE : 100.000 F. - B.P. 79
Début des travaux : 13 août 79
Fin des travaux : 12 septembre 79

• Réfection de peintures

- Ecole BARCELONE Primaire
- Ecole BOLOGNE Maternelle
- Ecole des TROUBADOURS Maternelle
- Ecole ANATOLE FRANCE Maternelle
- Ecole LAFONTAINE Maternelle
- Ecole PRES D'ARENES Primaire

Consultation de mai 79 - Adjudicataire : Hervé GUY - 250.000 F. BP 79
Début des travaux : 1^{er} juillet 79
Fin des travaux : 31 août 79

• Travaux divers (à exécuter entre le 1^{er} juillet et le 31 août) BP 79

- G.S. LAMARTINE : réfection toiture et 2 plafonds - 137.000 F.
- Entreprise CALLONI et BRUNO
- Travaux sur devis - avancement 30%
- G.S. PAS DU LOUP (Maternelle)
- Rideaux occultation
- Entreprise CLAMOUSE, sur devis : 15.000 F.
- Rideaux confectionnés, reste la pose.

- Aires de jeux : maternelle : ESTANOVE, SALAMANQUE, CHAMBERTE
Entreprise E.A.T.T., sur devis 100.000 F. terminé

- Salle gymnastique Jules Simon :
2 classes transformées en 1 salle de gymnastique
Entreprise CALLONI, BRUNO, SERRE, DE LA VEGA, SALVADOR, LA S.O.C., sur devis : 170.000 F.
- G.S. CHAPTAL (Maternelle)
- Création d'une salle de repos
Entretien : 50.000 F. - entreprise, Adj. Marchés
Travaux terminés.

• Restaurants scolaires

- Création de restaurants dans des bâtiments existants
- ° G.S. PRES D'ARENES (20.000 F.)
- ° G.S. PASTEUR (70.000 F.)
- ° G.S. VICTOR HUGO (10.000 F.)
- Entreprise adjudicataire des marchés entretien - B.P. 79
- Grosses réparations dans diverses salles et restaurants scolaires : 100.000 F. - BP 79

• Logements de fonction

Grosses réparations dans les logements de diverses écoles (Painlevé, F. Buisson, Cité Mion, Chamberte)
Financement : 150.000 F. BP 79
Travaux commencés en juin 79. Terminés.
Courant septembre : Aiguelongue, Jean Moulin etc...

• C.E.S. Clemence Royer

- Création d'un self-service
Consultation : juin 79-7 lots : 600.000 F.
Permis de construire : accordé
Marchés approuvés : le 24 juillet
Début des travaux : 1^{er} août 79
Fin des travaux : novembre 79
Subvention de l'Education Nationale : accordée

• Lycée Clemenceau

Rénovation et réaménagement d'une partie des bâtiments. Aménagement de l'ancien internat en salles de classe. Mise en conformité pour la sécurité.
C.D.O.I.A. : Avis favorable (séance de juillet 79)
Permis de construire : déposé le 16 juillet - accordé
Projet d'exécution : étude en voie d'achèvement
Financement : crédit BP 79 - 2.750.000 F.
Subvention de l'Education Nationale : accordé
Appel d'offres :
- Délibération du Conseil Municipal de Septembre
- Ouverture des plis : novembre
- Début des travaux : Décembre

• C.E.S. Assas (suite à l'explosion de la Rue L. Roumieu)

Réparations diverses - dégâts occasionnés par l'explosion d'un immeuble voisin.
Après les expertises - mise en chantier en Avril, sur devis avec les entreprises titulaires de marchés entretien.
Fin des travaux : septembre 79. Prêt pour la rentrée scolaire.

LA MAIRIE A LIVRE OUVERT...

SPORTS



Un plateau d'éducation physique et sportive pour le C.E.S. des Garrigues

• STADE MUNICIPAL DE LA PAILLADE

(utilisé par l'équipe Montpellier-la Paillade ; 2^e division)

Création de tribunes (coté Masson)
Marché négocié HUSSON (995.000 F.)
Mises en place en Avril 1979
Financement : BP 79
4000 places

Terrain d'honneur
Bicouche et enrobés sur les circulations au pourtour du terrain
Entreprise LEFEBVRE
Financement B.P. 79
Exécution : Juillet 79 (terminé)

Butte en terre pour améliorer les places existant et porter leur nombre à 5000.
Consultation juillet 79 - Adjudicataire : Ent. BEC (240.000 F.)
Début des travaux : 3 septembre (si marché approuvé)
Fin des travaux : 15 octobre (délais 45 jours)
Financement : B.P. 79
Subvention : Néant

Vestiaires, sanitaires, tennis Z.U.P.
Avant projet détaillé : terminé (estimation à 350.000 : Bt + VRD)
Approbation technique : demandée en juin 79
Consultation : lancée 2^e quinzaine d'Aout
Début des travaux : octobre 79
Fin des travaux : décembre 79
Financement : report 78
Au terme de l'ensemble des travaux fin 1980, début 1981, le stade aura plus de 15.000 places.

• TERRAIN FOOT AIGUÉLONGUE

Création d'un terrain
Avant-projet détaillé : terminé (estimation 400.000 F.)
Approbation technique : demandée le 20 Juillet 1979
Appel d'offres :
délibération du Conseil Municipal de Septembre 1979,
Ouverture des plis : novembre 1979
Début des travaux : décembre 1979
Délais d'exécution : 3 mois
Financement : B.P. 1979

• PALAIS DES SPORTS

- Sécurité : issues de secours (suite à rapport de la Commission)
exécutées en juin, juillet 1979 (70.000 F.)
Terminé
- Augmentation de la capacité pour spectacles (1.300 places en plus)
Capacité passant de 2.500 à 3.800
Travaux d'aménagement conformes aux normes de sécurité : 88.000 F.
Exécution : Juin, Juillet 79
(il reste à livrer les chaises ; valeur 115.000 F.)
- Financement : report 78 + BP 79

• STAND DE TIR de Montmaur

Agrandissement du bâtiment (stand tir au pistolet et stand tir à l'air comprimé)
Avant projet détaillé : terminé (estimation 40.000)
Approbation technique : demandée en juillet 1979
P.C. à déposer en septembre 79
Appel d'offres : en attente du P.C et de l'accord des sites.
Financement : 263.000 F. report de 78 - prévoir complément au B.P. 80

• COUVERTURE DU BOULODROME BOUSSINESQ

Voir rapport activité du bureau d'études d'architecture.

• Ecole Municipale des sports de GRAMMONT (route de Mauguio)

- Terrains et V.R.D. -1^{er} tranche
2 terrains de foot et 6 plateaux polyvalents (Hand, basket, volley)
Appel d'offres Avril 79 - Adjudicataire MAZZA - Marché approuvé le 20 juillet.
Début des travaux : 3 septembre
Fin des travaux : 28 février 1980 (délais 6 mois)
Financement : 1.650.000 F. - Report 78 : 1.463.000 - Prévoir complément B.P. 80

- Construction des vestiaires (voir rapport activité du bureau d'études d'architecture.)
- Terrains et V.R.D. 2^e tranche : 10 terrains, 2 entraîne-ment foot dont 1 mixte foot, rugby.
Avant-projet détaillé : Fait (estimation : 5.000.000 F)
Approbation technique : Demandée en juillet 1979
Subventions :
- à Jeunesse et Sports
- au Conseil Régional
- un Conseil Général
demandes faites en juillet 1979.
Réalisation : programme 1980

• CITE GELY - Figuerolles

Terrain foot avec éclairage
Appel d'offres : Octobre 1978
Début travaux : Décembre 1978
Fin travaux : Mai 1979
Financement : 700.000 F.

• TERRAIN DU LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (LEP) et du CENTRE DE FORMATION pour ADULTES (CFA) de la ZUP : terrain de football (bas de la rue Blayac)

Avant projet détaillé : en cours (plans terminés, estimation en cours)
Approbation technique : demandée en aout 1979
Consultation : à faire en septembre
Début des travaux : octobre 1979
Fin des travaux : novembre 1979
Financement : report 1978

• PAUL VALERY :

Création d'un terrain de football (ancien terrain Tourres, en bordure de la rocade Ouest)
Sur consultation : Entreprise FERMAUD - Marché approuvé le 19 Juillet 79 (245.000 F.)
Début des travaux : 3 septembre
Fin des travaux : 30 septembre
Financement : B.P. 79
Subvention : néant

• TERRAINS : LEMASSON, MAS DREVON

En échange d'un terrain qui a permis d'agrandir le terrain de foot LEMASSON, promesse a été faite aux habitants de la résidence St Georges, de clore et d'aménager en espaces verts le terrain inutilisé situé entre le foot et le P.E.P.S. Mas Drevon.
Ces travaux seront réalisés en septembre 1979
Crédit : 200.000 F. B.P. 1979
- clôture par service des Sports
- Espaces verts par le service Espaces Verts.

• TERRAIN AVENTURE PHOBOS

Avant projet sommaire : fait
Subvention : délibération du Conseil Municipal du 28 juin auprès de la C.A.F.
Avant projet détaillé : en cours (estimé à 150.000)
Consultation : septembre
Travaux : fin 1979
Financement : B.P. 79

• CENTRE NAUTIQUE de la Paillade

- Logement gardien : Etanchéité (estimé à 100.000 F.)
Entreprise (Adj. marchés entretien)
Réalisation : septembre 1979
Financement : B.P. 79
- vestiaires : Chauffage (estimé à 50.000 F.)
Entreprise BRUNO (Adj. marchés entretien)
Financement : B.P. 79
Réalisation : septembre 1979
Subvention : néant

• C.E.S. Les Garrigues

Construction d'un vestiaire sur plateau éducation physique (estimé à 150.000 F.)
Entreprise JOSSERMOZ (bâtiment préfabriqué)
Réalisation : octobre
Financement : B.P. 79
Subvention : néant

• GYMNASE PAUL ROCA (Petit Bard Rue P. Rimbaud)

- Agrandissement logement du Concierge. (estimé à 80.000 F.)

• GYMNASE et P.E.P.S. Ecole de la Chamberte

- Création d'une clôture avec portail (estimé à 50.000 F.)
Réalisation : septembre
Financement : B.P. 79

• GYMNASE du MAS de TESSE

- Agrandissement des vestiaires. (estimé à 100.000 F.)
Plans en cours.
Permis de construire : à demander en septembre
Entreprise (Adj. marchés entretien)
Réalisation : novembre, décembre 1979
Financement : B.P. 79

• CITE ASTRUC (terrain de football)

- Clôture terrain foot (coté rue des Coronilles) pourraissons de sécurité (estimé à 20.000 F.)
Entreprise (Adj. marchés entretien)
Réalisation : septembre 1979
Financement : B.P. 79
- Construction d'un vestiaire et aménagements divers (Crédit B.P. 79 : 250.000 F.)
Etude à faire en septembre

• MONTMAUR (parcours sportif de...)

Permis de construire : accordé
Début des travaux : Mai 79 - Entreprise NAZON
Fin des travaux : Juillet 79
Financement : Report 78 (100.000 F.)

• PISCINE «TOURNESOL» : Le Lez-Pompignane

- Jeunesse et Sports par la D.D.E construit le bâtiment.
- la Ville crée les V.R.D. et les abords
D'après le planning établi avec la D.D.E l'Architecte (Cabinet SCHOELEER), et l'entreprise (Groupe GEBEA), nous aurons les éléments permettant l'établissement du projet V.R.D., début septembre.
Le projet V.R.D. doit être fourni le 8 octobre 1979. La construction du bâtiment doit se faire entre : fin novembre 1979 et juillet 1980. Les V.R.D. seront à réaliser en juillet, Aout 1980.
Subvention pour nos V.R.D. 100.000 F. forfaitaire de Jeunesse et Sports
Financement : B.P. 79

• P.E.P.S.

- C.E.S. Les Garrigues : travaux terminés
- G.S. Les Tours : Approbation technique : accordée
Subvention Conseil Général : accordée
Consultation : Octobre 79
Début des travaux : Novembre 79
Fin des travaux : janvier 80
- G.S. Petit Bard
Approbation technique : accordée (sur A.P.S.)
Subvention conseil Général : accordée
Avant Projet détaillé : en cours
Consultation : Octobre 79
Début des travaux : novembre 79
Fin des travaux : janvier 80.
- Les Tritons :
Avant projet détaillé : fin Aout 79
Consultation : septembre 79
Début des travaux : octobre 79
Fin des travaux : fin novembre
Subvention : Néant
Tous ces PEPS ont leurs financements prévus au BP. 79. Le plan continuera avec les troubadours.

MES MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél : (67) 42-49-67

TRANSPORTS FILHOL & FILS
Service rapide et régulier
Marseille, Montpellier et Perpignan

MESSAGERIES ROUTIERES DU LITTORAL
S.A.R.L. Tél : (67) 92-33-23

Siège Social :
Z.I. (Montpellier Sud)
Notre enregistreur téléphonique est à votre disposition
24 h sur 24 241

ELECTRICITE GENERALE Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Mouette, 34170 Castelnaud-le-Lez
Tél : (67) 72-55-60 159

LES CHALMIERES
VILLAS PERSONNALISEES

Notre Maison construite en traditionnel.

La différence est dans nos Conceptions et nos Prestations. Pas dans les Prix ... !

SIÈGE SOCIAL
15, Rue de l'Archevêque
34000 MONTPELLIER
Tél. 79.76.18-79.76.59

AGENCE
18, Avenue Wilson
34500 BEZIERS
Tél. 62.40.76

Je désire prendre un rendez-vous avec un de vos agents.

NOM PRENOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TEL
Avez-vous un terrain OUI NON
Lieu de la construction

Société Générale d'Entreprise de Peinture

S.A.R.L.
S.O.G.E.P.

Avenue de Louviers
Résidence THOUAS BP 38 A
34000 MONTPELLIER
TELEPHONE 75 54 95

Peinture-Ravalement-Vitrerie
Papiers Peints-Décoration

peintures - vitrerie
papiers peints
revêtements de sols
revêtements muraux

Guy HERVE

12, rue de Vendargues
34960 CLAPIERS
Tél : 57-15-52 238

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F

COLAS

De la piste de jet à l'allée du jardin ...
Tous travaux de V.R.D. et revêtements industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél : (67) 42-56-99 - Telex : 480275 COLAS SJVED

LA MAIRIE A LIVRE OUVERT...

ESPACES VERTS

• Cimetière Saint-Etienne

(route de mauguio) : plantations :
Plantation de hautes tiges et d'arbustes dans le cimetière.
Ces travaux ont été financés par des crédits voirie.
— Début des travaux : juin 79
— Fin des travaux : septembre 79
Le gazon sera refait à l'automne

• Parc de La Guirlande (cité Gély à Figuerolles ; 12 000 mètres carrés)

Remise en état : Plantations et élagage
Serrurerie (grilles et portails)
Maçonnerie (murs de clôture et dans le parc)
Voirie
Assainissement (création d'un réseau)
Réseau d'arrosage (création)
Bancs, jeux, corbeilles
Eclairage

Financement : report de 78 et BP 79 soit 565 000 F. Crédit suffisant

— Début des travaux : janvier 79
— Fin des travaux : juin 79

• Parc Saint Odile (Faubourg Boutonnet ; 6 500 mètres carrés)

Remise en état : Plantations et élagage
Défrichage, nettoyage
Allées, clôture, portail, bancs, aire de jeux

— Début des travaux : avril 79
— Fin des travaux : mai 79

Financement : report 78 et BP 79, soit 210 000 F. Crédit suffisant. L'entrée coté carrefour Saint-Vincent de Paul, rue du Faubourg Boutonnet soit être prévue au BP 80.

• Parc de La Paillade (maison des Baroncelli)

Remise en état : mise en place d'un lieu de grillades pour les fêtes
Plantations (dont élagage)
Circulations
Clôtures

— Début des travaux : avril 79
— Fin des travaux : octobre 79

Il faut prévoir pour 1980 :
— Le mur d'enceinte (maçonnerie et grilles)
— Remise en état du bassin avec jet d'eau

• Domaine municipal de Grammont (plantations)

— Plantations autour des terrains de sports (Ecole Municipale des sports) et du centre horticoles
— Etude : du 15 au 30 septembre
— Consultation : octobre
— Début des travaux : 15 novembre
— Fin des travaux : 15 janvier 80

Observations : les crédits inscrits au BP 79, soit 500 000 F ne permettront que de réaliser une partie du programme indiqué. Il faut donc prévoir la suite au BP 80.

• Parc de la Rauze, station de pompage et irrigation (60 000 F). Arrosage du parc et des terrains (30 000 mètres carrés) et parc

— Début des travaux : 1 septembre 79
— Fin des travaux : 30 septembre

• Berges de la Mosson

— Aires de pique nique le long de la Mosson avec des jeux d'enfants (près du terrain d'honneur du stade de La Paillade)

— début des travaux : janvier 79
— Fin des travaux : 30 juin 79

Financement : report et BP 79 soit 220 000 F. Crédit suffisant. Subventions accordées par l'Equipement.

• Aménagements divers

(Aménagement de quartier : plantation, nettoyage, bancs, corbeilles et jeux d'enfants, allées.)

Travaux exécutés depuis janvier :
— HLM Pioch de Boutonnet (6 000 mètres carrés) rue du major Flandre, terrains de football et jeux

— Aire de jeu pour enfants du Nouveau Monde (2 000 mètres carrés clos des Orangers : 5000 mètres carrés. Jeux en bois et terrain de football
— Plan des 4 seigneurs (1 000 mètres carrés). Jeux d'enfants et bancs

— Les Brusses (4 000 mètres carrés). Bancs, jeux d'enfants
— Sainte-Bernadette (pose de bancs) et sur le terrain de boule près de Saint-Eloi

— Réservoir avenue de l'Occitanie. Bancs
— Jardin Pétrarque. Grille, portail, plantations, escalier, fontaine. Cet espace vert sert de jardin à la Salle Pétrarque.

• Lycée Clémenceau

Entretien du parc : — Elagage
— Cour, allées
— Plantations

— Début des travaux : 1^{er} Juin 1979
— Fin des travaux : 30 Juin 1979

Les plantations se feront en Septembre.



Berges de la Mosson : une aire de pique nique...



... et des jeux pour les enfants.

LA MAIRIE A LIVRE OUVERT...

BUREAU D'ETUDES D'ARCHITECTURE

• Ferme pédagogique de Lunaret (entrée par la route de Clapiers) pour les enfants des écoles.

Crédit inscrit au BP 79 : 200 000 F (1^{er} phase)
Travaux en cours : réfection de couverture et charpente
Maçonnerie, menuiserie en façade (fenêtre)
Branchement eau et bouche à incendie
Branchement EDF

Travaux exécutés par les entreprises adjudicatrices de marché d'entretien
Fin probable des travaux : fin octobre 1979
L'affectation des locaux se fera en concertation avec les futurs usagers.

• Maternelle Croix d'Argent (allée des platanes) six classes maternelles

Début des travaux : 10 juillet 1979
Travaux en cours :
— Terrassements pleine masse : terminés
— V.R.D. : Assainissement : terminés
Clôture : murs terminés

— Bâtiment : Implantation : faite
Fondations : en cours

Fin des travaux : rentrée scolaire du 2 janvier 1980
Financement : subvention : Ar. du 10 avril 1979
Part de la ville : B.P. 79

Prévoir un complément sur BP 80 sur travaux Bâtiments (actualisation des marchés) et Espaces Verts (non prévus à l'origine).

Observations : le mobilier est à prévoir (choix et financement).

• Extension du groupe scolaire du Pas du Loup (propriété des époux Pivot, Clos Beaumont)

Avant projet sommaire : extension école primaire (2 classes) et restaurant scolaire. Equipements coordonnés à définir ultérieurement avec les habitants du quartier
Dossier Avant Projet sommaire : septembre 1979

Estimation totale : 2 500 000 dont : 1 100 000 pour la partie scolaire inscrit au BP 79.

Programme 79 : Avant Projet détaillé (partie scolaire) : fin octobre

Appels d'offres : prendre délibération CM. Fin octobre
Ouverture des plis : début décembre
Début des travaux : décembre 1979
Fin des travaux : prévision fin juin 1980

• Gymnase "Cévennes" (terrain Mestroune)

près de l'avenue Louis Ravas
Avant projet sommaire fait
Permis de construire déposé à l'AMU fin juin

Avant projet détaillé terminé fin août
Appel d'offres : DCM fin septembre
Ouverture des plis fin novembre
Début des travaux : décembre 1979

Observations : pas de subvention

• Maison pour tous de Saint-Martin

(rue des razeteurs, sur le terrain de l'actuelle pépinière municipale qui va être déplacé au domaine de Grammont. La partie plantée restera en place et constituera le parc de la maison pour tous.

— Permis de construire : accordé
— Commission départementale des opérations immobilières : Avis favorable (séance du 6 juillet)

— Avant projet détaillé : dossier fourni par M. Duval, Architecte, rectifié suite aux observations de la C.D.O.I.A.
Demande déposée à la Préfecture le 3 août

— Appel d'offres : délibération du 28 juin
— Lancement de l'A.O. en attente de l'approbation technique

— Ouverture des plis : prévision : fin octobre
— Début des travaux : novembre
— Délais d'exécution : 12 mois

• Maison pour tous : ex. école Pages au Plan Cabanne :

— Travaux d'aménagements en cours et en voie d'achèvement
— Fin des travaux : 15 septembre 1979

• Maison pour tous "La Paillade"

— Crédit inscrit au BP 79 : 500 000 F.
— Travaux en cours : après transfert des Majorettes et en partie de l'Association Archéologique, début des travaux de la 2^e tranche par création d'un foyer.

La contribution des travaux d'aménagement est tributaire de la Police.

• Crèche "Les Cévennes" :

Au projet de Crèche, il a été demandé d'adopter une Protection Maternelle et Infantile. la Commission d'Urbanisme du 25 juillet a donné un avis favorable. Toutefois, ce dossier doit être transmis par le service d'Hygiène à la D.A.S.S. pour accord sur sa participation financière.

La demande de P.C. ne pourra être déposée qu'après accord de la D.A.S.S.
Le Service d'Hygiène doit présenter un rapport au 1^{er} BM. de septembre.

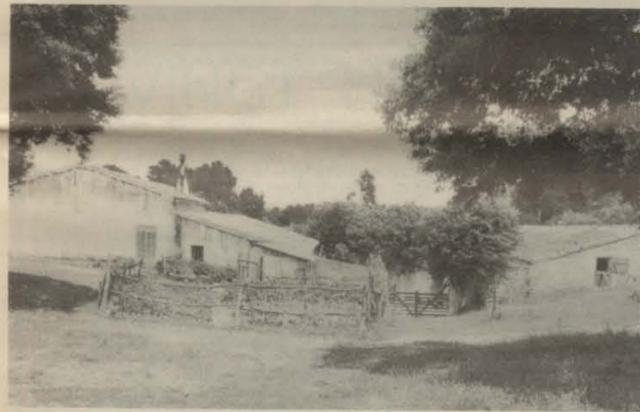
• Cuisine centrale : (croisement de la route de Lavérune et de l'avenue Rocambolé, à l'angle du Mas René, avenue de M^r Teste).

— Avant projet sommaire : fait
— Permis de construire : accordé
— Avant projet détaillé : fait

— Commission régionale des opérations immobilières : dossiers en Préfecture - séance prévue le 12 septembre.

— Appels d'offres : le Préfet autorise un Appel d'offres correspondant à la 1^{ère} tranche financière (VRD et partie Gros-Oeuvre) de : 5 000 000 F.

Seront fournis, fin Août, les dossiers permettant de lancer ce premier Appel d'offres.



La ferme pédagogique de Lunaret



Le futur local de SOS Femmes rue Fermaud

Produits métallurgiques
Découpage de tôles
Fers et Métaux

OTTO LAZAR S.A.
Division REBOUL

Société anonyme
au capital de 57 187 200 F
34003 MONTPELLIER
QUARTIER PRÉ D'ARENES
BUREAUX : Tél : 92-09-81
CHANTIER : Tél : 92-59-01

ARMAND THIERRY & SIGRAND

1 à 5, rue de la Loge à MONTPELLIER
LE SPECIALISTE DE L'HABILLEMENT
A MONTPELLIER, un Magasin entièrement rénové à votre service

LA MODE QUI SE PORTE
se trouve dans nos rayons
HOMME - DAME - ENFANT
ET MESURE INDUSTRIELLE

ARMAND THIERRY & SIGRAND 75 magasins en France

Environnement Général
Hydraulique COMPAN

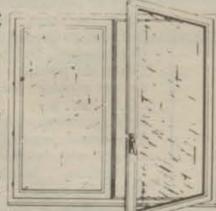
Siège Social : Route de Carnon-34970 Lattes-Montpellier
Agence : 354, Chemin du Mas de Cheyion-30000 Nîmes
-FORAGE-POMPAGE
-Installations Industrielles et Agricoles
-ARROSAGE Espaces verts-Publics et Privés
-V.R.D. Réseaux enterrés
NIMES : Tél. 84.07.10
MONTPELLIER-Tél. 92.45.93

les fenêtres en PVC

dimat

• étanches à l'air et à l'eau
• insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture,
les profilés sont colorés dans
la masse.



Etablissements

PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027
34022 Montpellier cedex

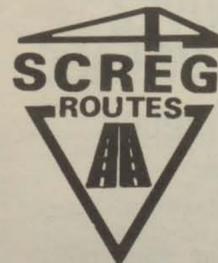
MIDI-ASPHALTE

S.A. au Capital de 100 000 F.

Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES
RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41
34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél : 27-84-00

Agence à Béziers : Z.I. du CAPISCOL
RUE ANDRE BLONDEL, 34500 BEZIERS
Tél : 62-27-80

SCREG MEDITERRANEE



Tous travaux routiers
Terrassements
Assainissements

Revêtements spéciaux
Liants hydrocarbonés

83, Route de Montpellier-B.P. 98, 34203 SETE-Tél. (67)74.25.37 ou 74.20.30

Chemin des Pattes, Juvignac, B.P. 7075 / 34022 Montpellier Cedex-Tél. 75.34.11

LA MAIRIE A LIVRE OUVERT...

BUREAU D'ETUDES D'ARCHITECTURE

— Ouverture des plis : fin octobre
— Début des travaux : novembre
Subvention : le Conseil général accepte de subventionner à 50 % cette tranche de 5 000 000.

• **SOS Femmes, Centre d'orthogénie du Planning familial** ; (rue Fermaud - Figuerolles les)

— Avant projet sommaire : fait
— Avant projet détaillé : fait
— Permis de construire : accordé (reçu le 1.08.79)

Travaux : commencés aussitôt
Réfection toiture : terminée
Démolition côté jardin : terminée
1^{er} étage : en cours

Subventions : Conseil Régional de Languedoc-Roussillon
Mise à disposition du 1^{er} étage pour SOS Femmes : fin septembre

Les locaux provisoires du SOS Femmes sont actuellement au Centre Laure Moulin
Fin des travaux : planning familial : fin octobre
SOS femmes : décembre

• **Boulodrome Boussinesq** :

— Avant projet sommaire : fait
— Avant projet détaillé : fait
— Permis de construire : accordé
— Approbation technique : en cours

— Consultation entreprise : fait (Adjud. Ent. Dauriac)
— Début des travaux : dès approbation technique, en prévision : courant septembre

— Durée des travaux : 1 mois 1/2
— Subvention : accordée par le Conseil Régional à l'association des boulistes qui la reversera à la Ville sur titre de recette.

• **Groupe scolaire Lantissargues - restaurant scolaire**

— Avant projet sommaire : fait
— Avant projet détaillé : fait
— Consultation entreprise : fait (Adjud. Jossermoiz)
— Début des travaux : 20 août
— Remise des clés : 24 septembre

• **Groupe scolaire F. Buisson - Marie Curie - restaurant scolaire**

— Avant projet sommaire : fait
— Avant projet détaillé : fait
— Permis de construire : près à être déposé, après accord entre le Directeur et les parents d'élèves (concertation entre eux, en cours depuis plus de 6 mois).

• **Groupe scolaire Pape Carpentier - restaurant scolaire**

— Avant projet sommaire : fait
— Avant projet détaillé : fait
Entreprises titulaires de marchés d'entretien
— Début des travaux : 13 août
— Fin des travaux : décembre

• **Domaine municipal de Grammont - sports**

— Construction des vestiaires-sanitaires avec tour solaire. (Opération Energies Nouvelles)
— Avant projet sommaire : fait
— Permis de construire : accordé
— Avant projet détaillé : terminé pour fin août
— Approbation technique : prendre délibération en septembre

— Commission Départementale des Opérations Immobilières : solliciter la Commission dès le début septembre
— Financement : à prévoir au BP 1980
— Appel d'offres : programme 1980
— Subvention : sollicité pour 1980

• **Centre horticole du domaine municipal de Grammont**

— Plan masse général du Centre Horticole : fait et accepté par la Commission d'Urbanisme
— Programme 1979 : construction d'un bâtiment destiné à l'Administration, aux jardiniers, cantine personnel ;
— Avant projet sommaire : terminé fin août
— Permis de construire : sera déposé fin août
— Avant projet détaillé : fin septembre
— Appel d'offres : Délibération du CM fin septembre
Ouverture des plis : fin novembre
Début des travaux : décembre
— Financement BP 79 : 1 000 000 suffisant
— Subventions : néant

• **Zoo - sanitaires publics**

— Avant projet sommaire : fait
— Avant projet détaillé : fait
— Permis de construire : donné à l'AMU le 7 août
Entreprises titulaires de marchés d'entretien.
Observations :
— Accord de M. Schmitt, Bâtiments de France.
— Attente P.C. pour débiter les travaux (zone sensible, site protégé)

• **Zoo - bâtiment : vestiaire personnel - infirmerie - local pompiers**

— Avant projet sommaire : en cours
— Permis de construire : à déposer début septembre
— Avant projet détaillé : fin octobre
— Travaux : par entreprises adjudicataires
— Début des travaux : conditionné par le Permis de Construire.

• **Halte garderie de l'Aiguelongue** (rue des Tourterelles)

— Avant projet sommaire : fait
— Permis de construire : demandé en 78 (accord de la Cion, départementale des Sites le 9 avril 79). En attente de la Cion, Nationale des Sites.
— Avant-projet détaillé : fait
— Appel d'offres : en attente du Permis de Construire
— Financement : BP 79 : 505 000 F. Suffisant
— Subvention : de la D.A.S.S. : accordée.

• **Pouponnière foyer de l'enfance Aiguelongue** :

A situer sur la rue des Tourterelles - même terrain que la halte-garderie.
La Ville construira et la D.A.S.S. par le Conseil général remboursera l'investissement sous forme de loyer
Décision à prendre.
Etudes : avant projet : fait (accord de la D.A.S.S. - officinement de la Cion, Départementale des Sites : actuellement en instruction à la Cion, Nationale des Sites.

• **Bureau aide sociale - club du 3^e âge, rue de la Cavalerie** :

— Avant projet sommaire : fait
— Permis de construire : accordé
— Avant projet détaillé : fait
— Appel d'offres : fait (le 24 juillet)
— Début des travaux : dès approbation des marchés - à prévoir en septembre
— Fin des travaux : prévoir en mai 80
Financement : par le B.A.S. (l'Appel d'offres a été inférieur de 6 000 F aux prévisions).

• **Fourrière à chiens** (domaine de Maurin à Lattes) en liaison avec la SPA. Le dossier technique (plans et devis) a été déposé au district le 10 août. Le district de Montpellier suit l'affaire. Le financement a été voté au BS 1979 du district de Montpellier.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AMU : Atelier Municipal d'urbanisme
BP : Budget Primitif de la ville
BS : Budget supplémentaire de la ville
PC : Permis de construire
APS : Avant Projet Sommaire
VRD : Voirie et Réseaux Divers
ZUP : Zone d'Urbanisation Prioritaire (La Paillade)
PEPS : Plateau d'Education Physique et Sportive
DDE : Direction Départementale de l'Equipement
CES : Collège d'Enseignement Secondaire
GS : Groupe Scolaire
HLM : Habitation à Loyer Modéré
DCM : Délibération du Conseil Municipal
Ar : Arrêté



Travaux d'assainissement à l'emplacement de la future cuisine centrale.

le Val
aux
Vignes

A CLAPIERS, AUX PORTES
DE LA VILLE RETROUVEZ
LA TRANQUILLITÉ D'UN VILLAGE
des maisons de 4 et 5 pièces
dans la verdure

bureau de vente sur place, chemin de viviers
à Clapiers, ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 10h à 12h et de 14h30 à 19h30; samedi, dimanche
de 14h à 19h30; fermé le mercredi.

Plus Ferré & Associés

LE PROJET ANTIGONE

ANTIGONE : 20 hectares entre le Polygone et les berges du lez. Vingt hectares sur lesquels s'élèveront 1 500 logements sociaux, des écoles, des crèches, une Maison des syndicats et une Maison d'occitanie. Une réalisation d'envergure qui a déjà beaucoup fait parler d'elle. Alors que les premières esquisses n'ont pas été publiées.

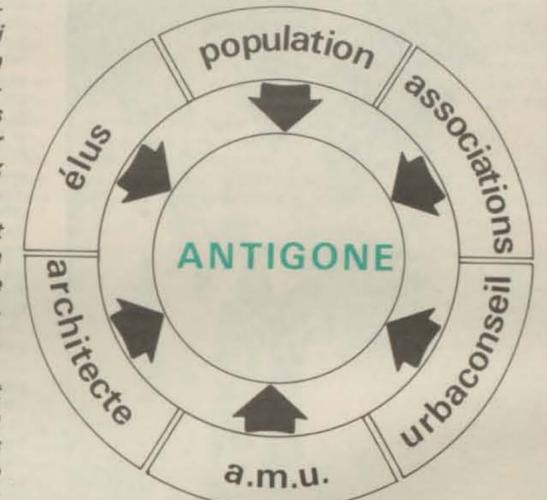
Certains se sont émus du choix de Ricardo Bofill comme architecte coordonnateur de l'opération. Ils ont dit qu'on avait ainsi voulu "éconduire" les cabinets d'architectes locaux. D'autres craignent que la population ne soit pas consultée. Enfin on a dit, et écrit, que Montpellier supporterait difficilement le coût de cette réalisation.

La polémique ouverte par les architectes locaux a déjà fait couler suffisamment d'encre pour qu'il soit utile d'y revenir plus longuement ici. Rappe-

lons simplement que si l'avant-projet a été confié aux ateliers Bofill, Urba Conseil et A.M.U., chaque opération ponctuelle sera ouverte à concours. Et donc aux architectes héraultais. Pour ce qui concerne l'information et la consultation de la population, le calendrier que nous présentons dans ce dossier répondra amplement aux questions qui ont été posées.

Enfin pour ce qui est du coût de l'opération Antigone on peut certainement regretter qu'il faille engager des finances importantes pour faire du social. C'est un choix politique. Les Montpelliérains seront régulièrement informés de l'évolution des travaux. Ils pourront juger sur pièce. Ce qui n'a pas toujours été le cas dans un passé récent où rares, très rares furent ceux qui ont été associés à la construction du Polygone. Mais c'est une autre histoire...

LES INTERVENANTS:



VINGT HECTARES AU CENTRE VILLE



Vingt hectares pour rééquilibrer la ville



Georges Frèche, Ricardo Bofill et Raymond Dugrand en visite sur le chantier. Au fond «l'issue de secours» des Galeries Lafayette (un échafaudage bien précaire) et la crèche sans jardin du Polygone.

De l'habitat concentré de la Paillade aux commerces en tous genres du Polygone, le même univers : celui des tours. Deux mondes qui se regardent, à quelques kilomètres de distance, par-dessus les toits de la vieille ville. Qui font partie de la même commune, mais n'ont rien en commun.

Si ce n'est le béton «made in France». D'un côté pas d'emploi, pas d'animation dans un quartier où on a «logé» 25000 personnes, sans leur donner aucun emploi. De l'autre, un complexe centré sur le profit, le commerce. Deux mondes certes complémentaires mais chacun incomplet.

Entre les deux, un centre ville totalement asphyxié, car, le vieux Montpellier construit en d'autres temps pour d'autres besoins ne peut tenir le rôle de «poumon» qu'on a voulu lui donner.

Durement touchée par le «zonage» (l'université au nord, les commerces et les bureaux au centre, l'habitat ailleurs), Montpellier est aujourd'hui une ville totalement déséquilibrée. Et puis, bien que hissée au rang de capitale régionale, notre ville est de moins en moins une cité. Les problèmes de transports ont pris

ici comme ailleurs le pas sur la vraie communication, celle du dialogue, de la vie en collectivité. Il ne s'agit nullement de jeter la pierre à tel ou tel architecte, tel ou tel homme politique. Mais de constater simplement un état de fait, conséquence de théories d'urbanisme en vogue dans les années 50, et qui doivent être aujourd'hui révisées, oubliées. Il n'est bien entendu pas question de tirer un trait sur le passé, de gommer tout ce qui dérange et de rebâtir, de repartir de zéro.

Une volonté politique

Mais Montpellier a une chance. Et une chance exceptionnelle unique en Europe : celle de posséder au centre ville plus de vingt hectares disponibles. Ceux que vient d'acheter la ville entre le Polygone et les berges du Lez. Vingt hectares qui doivent permettre de rééquilibrer autant que peut se faire la ville. Sur lesquels on peut, et on doit construire en tirant les leçons des erreurs passées. Et montrer qu'une autre architecture est possible. Qu'une autre politique urbaine est possible.

En lançant l'opération «Antigone» la municipalité a voulu, et les Montpellierains le découvriront bientôt, en même temps que les premières esquisses, montrer qu'en matière d'urbanisme, comme dans bien d'autres domaines, la volonté politique est essentielle.

Elle a décidé d'acheter ces terrains à l'Etat, et à l'association Dom Bosco parce qu'elle voulait construire des logements sociaux au centre ville. Des logements sociaux qui soient à la fois de qualité et qui ne soient pas offerts à des prix prohibitifs. Pari difficile si on se réfère à ce qui a été fait précédemment, mais pari parfaitement réalisable.

C'est d'ailleurs la conviction de Ricardo Bofill, qui a été choisi comme urbaniste coordinateur de l'opération, par un vote du conseil municipal le 22 Mai dernier.

Et pour faire valoir cette volonté politique la ville a tenu à s'entourer d'un maximum de garanties. C'est pourquoi, elle participe activement aux premières esquisses, en compagnie de l'atelier Urba Conseil de Lyon et celui de Ricardo Bofill.

C'est pourquoi, elle entend associer étroitement les

Montpellierains au projet. Une exposition sera organisée (voir ci-contre) pour que chacun ait la possibilité de donner son avis. Une journée portes ouvertes sera par ailleurs mise sur pieds. Elle permettra à tous ceux qui le désirent de découvrir le merveilleux site d'Antigone? Car la majorité des Montpellierains ne soupçonnent pas (et pour cause puisque l'accès leur était jusqu'à ce jour interdit) la richesse de ces immenses terrains à quelques pas du cœur de ville.

Une architecture pour l'homme

Antigone sera construite pour l'homme et rien que pour l'homme. Ce principe de base n'est pas aussi simpliste qu'il y paraît. N'avons nous pas en effet de multiples exemples de constructions «inhumaines». Construire pour l'homme cela veut dire privilégier les lieux de rencontre, les espaces libres, les commerces de proximité... Bien qu'on en soit actuellement qu'à l'avant projet, bien qu'on attende (comme nous l'avons dit plus haut) l'avis des Montpellierains on peut d'ores et déjà tracer ce qui constituera le schéma directeur de l'opération.

Le site d'Antigone offre de vastes espaces libres (le Lez et ses berges, les bois de Villodève etc...). C'est autour de ces espaces

libres qu'on doit bâtir. Et c'est une nouvelle façon de concevoir la ville.

Adossée, par la force des choses au mur de béton du complexe commercial, Antigone s'élèvera de part et d'autre de l'axe Polygone, Lez. Cet axe sera souligné par d'immenses cours (ramblas). Côté centre ville, les concepteurs doivent tenir compte de l'imposante masse du centre commercial. Afin d'éviter une rupture trop brutale, il faut dans cette partie du projet, une réalisation de grande dimension. A ses pieds un vaste forum et un théâtre en plein air qui pourraient servir aux grandes manifestations et de lieux de rencontre.

Au centre de l'opération, deux points forts : la maison des syndicats et celle d'Occitanie. Cette dernière répond à un évident besoin des nombreuses associations occitanes. Et puis, il n'existe pas à ce jour au sud de la Loire de bâtiment faisant trace de la civilisation régionale. Alors cette maison ce pourrait être à la fois un musée, une bibliothèque des salles de travail, de spectacles... Bref, ce devra être la maison de l'histoire de la culture occitane, présente et passée.

Quant à la maison des syndicats (bourse du travail), on sait que lors de son élection, la municipalité s'était engagée à en construire une. Il était très difficile de la réaliser au Carré du Roi (contraintes

d'accès, hauteur trop limitée par la proximité du Peyrou...). Alors on a voulu profiter du projet Antigone pour donner aux syndicats la Maison qu'ils méritent. Et puis, placer celle-ci au centre de logements sociaux, c'est aussi une option politique.

Enfin, on inclura le Lez et ses berges à l'ensemble. Ceci permettra de disposer d'un agréable lieu de promenade, de loisirs. Il est envisagé de créer un plan d'eau, en construisant une

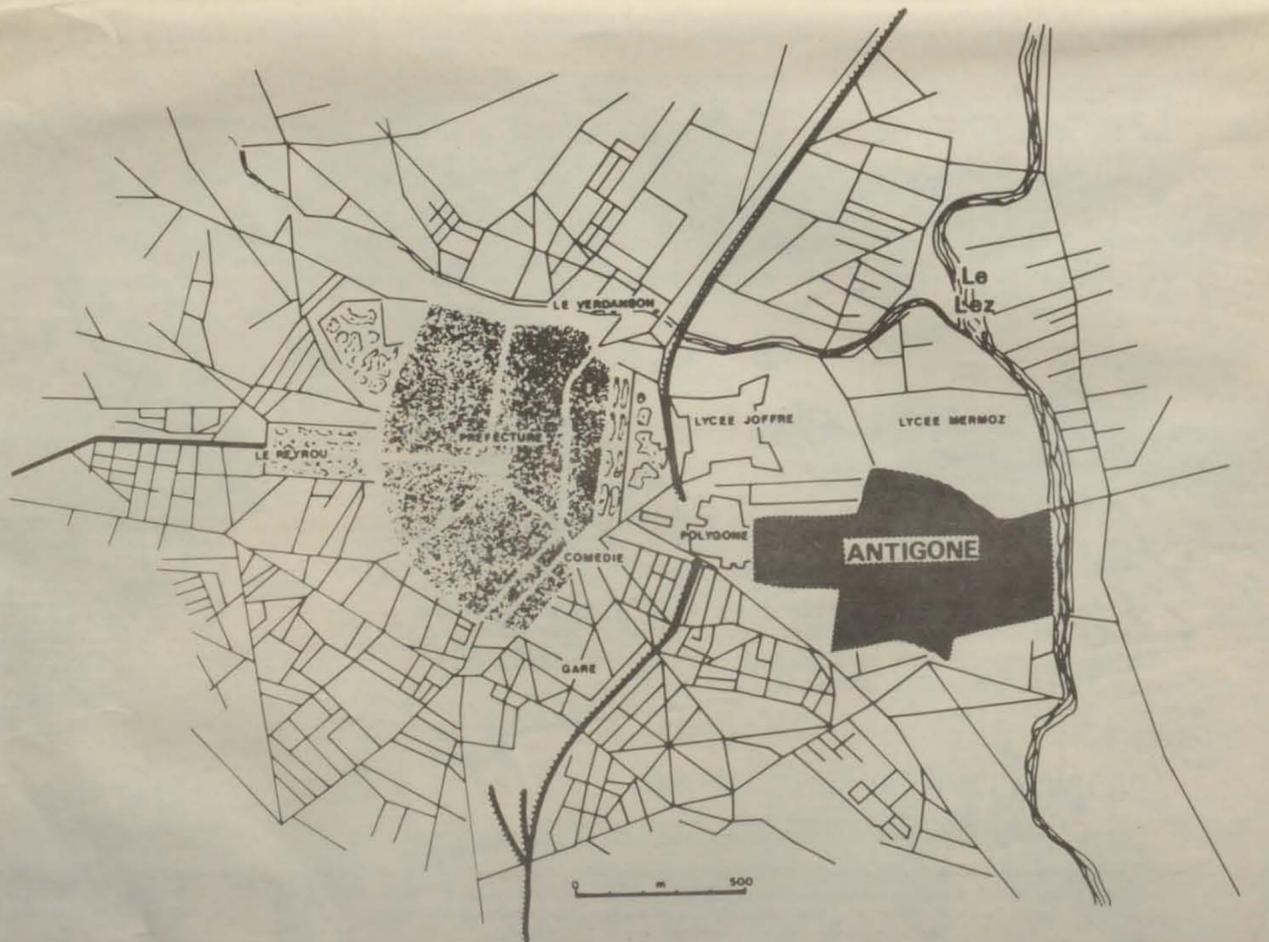
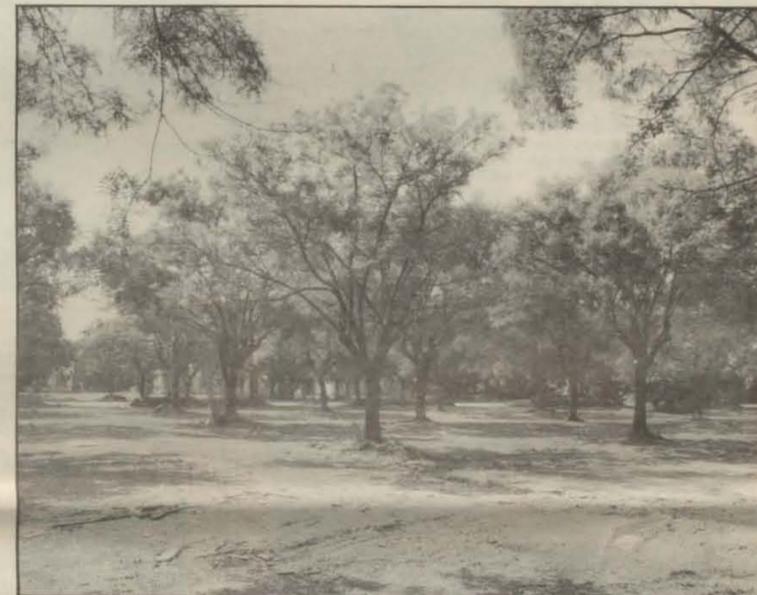
retenue en amont du pont Juvénal. Au bord de ce plan d'eau, des guinguettes 1900, comme celles qu'ont connu autrefois les Montpellierains à Rimbaud.

Et puis, Antigone se sera surtout 1500 logements sociaux, à proximité des emplois du Polygone. Des logements qu'on voudrait modulaires (c'est-à-dire que chacun pourrait organiser son habitat selon ses goûts). Des logements répartis en immeubles de

hauteur limitée, d'une architecture non agressive, en harmonie avec l'environnement. Une architecture méditerranéenne qui témoigne de notre enracinement.

Voilà pour les grandes options. Elles seront affinées, modifiées en fonction des suggestions de la population. Vous êtes tous concernés

Raymond Dugrand
Adjoint à l'urbanisme



Société Environnement
Désinfectants Industriels et Ménagers
SEDIM

Siège Social
10, rue de la Roseraie
34170 Castelnaud-le-Lez
Tél : 72-47-46

Entrepôts et bureaux
Tél : 72-22-24
Zone Artisanale
34170 Castelnaud-le-Lez

ODD

ENTREPRISE
LOUIS OLIVIER & Cie S.A.

BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
BETON ARME

11 bis, RUE ANDRÉ MICHEL
34 - MONTPELLIER
Tél : 67 92 62 38

Entreprise de Charpentes
MALARTHE Frères

Boulevard Paul-Valéry
Croix d'Argent
34000 Montpellier
Tél : 42-66-63 243

clémançon

COMPAGNIE GENERALE
DE TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE
ET DE FORCE

agence du sud-est
route de Nîmes
Z.I. de Montpellier
34920 LE CRES
tel : (67) 70-29-21
telex : 480423

Ets ROBERT

Teintes - Stores

6, rue Substantion
34000 Montpellier
Tél : 72-33-03 240

Pompe à Chaleur
Chauffage solaire
Contrats entretien
Dépannages rapides
Véhicules d'intervention
guidés par radio-téléphone

Eau
Gaz
Chauffage
Climatisation
Plomberie

Entreprise B. Bruno
Siège et Bureaux :
1247, avenue de la Pompiègne
34000 Montpellier
Tél : 72-16-48

S. A. Ed. TAXY

Causitiche Manufacturé
Robinerie-Caves et Eau
Vêtements-Protection-Bottes-Gants

206, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. 75.25.85 - 75.49.66
Télex 480 348

55, avenue Louis Breguet
31000 TOULOUSE
Tél. 80.43.80

Sud-Téléphone

Route de Palavas
34970 Lattes
Montpellier
Tél : (67) 73-20-80

OUI AUX PLAGES VIERGES, NON AU BETON

Le béton sur les plages, ça suffit ! En publiant, à grand renfort de publicité une directive signée par six ministres, dont le premier, le gouvernement a voulu montrer qu'il entendait donner un sérieux coup de frein à l'urbanisation anarchique de nos côtes.

Aucune construction ne sera plus autorisée à moins de 100 mètres du rivage. Il faudra bâtir loin des zones naturelles et agricoles. Et la guerre est déclarée aux plages privées, aux plans d'occupation des sols qui ne seraient pas conformes à cette directive.

Celle-ci est applicable sur l'ensemble du territoire français. Partout sauf en Aquitaine... et en Languedoc Roussillon où les missions d'aménagement poursuivront leur action.

Voilà qui limite sérieusement la portée de ce texte. Ce qui a fait dire à un journaliste du Monde : "L'Etat réglemente pour tout le monde sauf pour lui-même".

Plus que jamais la vigilance des associations de défense locales et l'action du Conservatoire de l'espace littoral et

des rivages lacustres doivent s'intensifier dans notre région. Le Conservatoire se bat depuis plusieurs années pour défendre les plages, les dunes, les étangs, les marais directement menacés par des projets immobiliers. Et la plupart du temps il lui faut agir vite.

Avec l'apport de six conseils de rivages il a ainsi sauvé, en les achetant, plus de 6 000 hectares de terres. Dans l'Hérault il a fait récemment l'acquisition du Lido des Aresquiers (la rédaction de l'acte est en cours) et le Petit Travers sur la commune de Carnon. De nombreuses offres de négociations ont été faites au Conservatoire pour les Communes de Vendres et Vias.

Enfin, à sa dernière réunion à Juan-les-Pins en juin dernier de conseil de rivage de la Méditerranée s'est prononcé pour l'achat de terrains à Latte (Bords de l'étang de Méjean : 353 hectares, domaine de St-Pierre : 70 hectares, bois de Maurin : 59 hectares). Le conseil a également souhaité acquérir les bords de l'étang de l'Or sur la commune de Candillargues : soit 85 hectares et le site archéolo-

gique de Camp Redon (2 hectares) à Lansargues. Il a enfin décidé de demander au Conservatoire l'acquisition du Petit Bagnas (400 hectares) et du Grand Bagnas (300 hectares) sur la commune d'Agde. Dans l'intérêt du tourisme le Conseil de rivage de la Méditerranée n'entend pas en rester là. Il compte non seulement mener à bien les opérations qu'il a entreprises mais il veut protéger tout ce qui reste de terres vierges sur le littoral. Et acheter toute la côte disponible de notre région.

Car on a assez construit. Ce n'est pas en bâtissant qu'on jouera mieux pour cela la carte du tourisme.

L'exemple de l'Espagne, où des centaines de kilomètres de côtes sont à jamais défigurées doit nous inciter à la prudence. De plus en plus les touristes recherchent, et c'est bien normal, des sites vierges. Lassés par onze mois de vie en habitat concentré, ils veulent se dépayser. Retrouver la nature. Comment imaginer qu'ils acceptent longtemps encore de s'entasser dans des cités ressemblant comme des sœurs (sous leurs masques de

lieux de loisirs) à celles qu'ils veulent fuir. Alors, si on ne veut pas voir, d'ici la fin de ce siècle, les touristes se faire de plus en plus rares dans notre région, à nous de savoir les retenir. Et ce n'est pas avec du béton qu'on y parviendra.

Défendre un patrimoine exceptionnel La pêche, les oiseaux, la "bouvaine", les sites rhéologiques, les plages, tout cela fait partie du patrimoine régional que le conseil de rivage n'entend pas voir dilapider.

C'est pour cela qu'il a l'intention d'acheter le maximum d'étangs, de marais. Comme ceux du Grand et du Petit Bagnas, qui, n'en déplaise à certains, constituent (et ce sont des spécialistes qui le disent) d'exceptionnels réservoirs biologiques d'espèces en voie de raréfaction.

C'est pour cela que le conseil de rivage veut acquérir le site de Camp Redon à Lansargues, terrain archéologique de grande richesse. Il serait fort dommage que ces terres soient livrées à des promoteurs. Ils interdiraient à jamais l'accès à ces témoignages du passé, de notre passé.

C'est pour cela qu'il demandera, à la commune de Candillargues, lorsque l'achat des bords de l'Etang de l'Or sera effectué, de mettre ces terres à la disposition des manadiers. Pour que continue à vivre la petite Camargue.

Afin que le Conservatoire achète des terrains que les communes pourrons louer aux manadiers, une réunion se tiendra à la mairie de Montpellier, le Mardi 18 septembre que nous avons convoqué en liaison avec Claude SAUMAË, Président des manadiers de l'Hérault, Pierre SARQUET, Président de la Fédération taurine et Gérard SAUMAË, Président du Conseil Général, plus tous les maires de Frontignan à Marsillargues.

Eviter de nouveaux projets Malgré la directive gouvernementale, tout danger n'est pas écarté. On pense en particulier à celui qui menace les plages et dunes situées entre Carnon et la Motte du Couchant. On sait, comme nous l'avons dit plus haut, que le Conseil de rivage a sauvé celles du Petit Travers.

Il reste, sur la commune de la Grande Motte, une longue bande de rivage qu'il faut préserver. Cette zone a en effet été classée zone constructible par le Plan d'Occupation des Sols de la commune. Le con-

seil de rivage espère que cette décision sera révisée et qu'il pourra, par un accord amiable avec le maire, entrer en possession de la bande littorale.

Ainsi serait sauvegardée pour plusieurs dizaines d'années cette merveilleuse plage de sable fin entre Carnon et la Grande Motte. Pour le plus grand plaisir des Montpelliérains et des touristes.

Ce chômage qui a bon dos On a récemment accusé le conseil de rivage de participer, (en voulant bloquer, ou limiter, les programmes immobiliers) à l'accroissement de la crise économique en Languedoc-Roussillon.

On a clairement laissé entendre qu'il priverait d'emplois plusieurs centaines de travailleurs du bâtiment. Ce fut notamment le cas dans un article paru dans la presse régionale au sujet de la construction éventuelle d'une station touristique à l'embouchure de l'Aude.

Le directeur de la Société d'économie mixte d'Équipement du Biterrois et de son littoral (SEBLI) ne mâchait pas ses mots. "Chaque année disait-il 300 millions sont investis au profit des entreprises de constructions de la région à la Station du Cap d'Agde. Or, dans 3 ou 4 ans cette source va se tarir. C'est ce qui a poussé le SEBLI à chercher un nouveau débouché et à relancer le projet d'une station à l'embouchure de l'Aude... Ce qu'il faut conclure c'est que tirer la sonnette d'alarme et éviter le classement pur et simple de cette zone".

Autrement dit, en voulant sauvegarder le littoral, le conseil de rivage réduirait au chômage plusieurs centaines d'ouvriers et acculerait à la faillite des entreprises régionales. Et si on retournait la question ? Si on demandait à ces gens là ce qu'il se passera lorsque toute la côte sera construite. Car c'est bien le résultat auquel on parviendra inévitablement si on suit leur raisonnement. Et bien on aura

les mêmes problèmes d'emploi que maintenant. Avec en prime un littoral défiguré à jamais.

Mêmes attaques de la part du maire d'Agde lorsque celui a appris que le conseil de rivage avait l'intention d'acquérir l'étang du Grand Bagnas et le marais du Petit Bagnas. C'est sur ce dernier site qu'il a été prévu de construire "Verne-land", Un "Dynesland" à la française qui, nous dit-on, représenterait un investissement de 300 millions, 200 emplois permanents et 1 500 emplois saisonniers. Et on accuse le Conseil de rivage de vouloir faire capoter ce projet mirifique. Cela n'a jamais été dans ses intentions. Il veut simplement protéger un site qui constitue une réserve ornithologique d'une grande richesse.

Et il ne doit pas avoir tout à

fait tort puisque 4 300 signatures ont été recueillies sur la seule commune d'Agde pour la sauvegarde du Petit Bagnas. Alors que Verne-land se fasse soit, mais pas au Petit Bagnas.

Classer ne suffit pas : l'exemple des Aresquiers Le conseil de rivage est convaincu que seul l'achat des terrains permet une efficace protection des sites.

C'est notamment le cas aux Aresquiers. On sait que le conseil a déjà acquis le lido. Et il voudrait faire de même avec le bois.

Le danger d'urbanisation disparaît alors totalement et la construction du pont pourrait être poursuivie. Jusqu'à ce jour le représentant du Ministère de l'environnement au Conservatoire du Littoral a

estimé que le classement de ce dernier est amplement suffisant. C'est peut-être vrai pour les mois qui viennent, mais il faut savoir qu'un classement peut toujours être modifié ou supprimé par simple décret dérogatoire ministériel. Et qui peut dire ce qui se passera dans les années futures.

C'est pourquoi, dans ce cas également le conseil de rivage entend poursuivre le but qu'il s'est fixé. A Juan-les-Pins, il a décidé de réitérer la demande d'acquisition du Bois des Aresquiers à la prochaine réunion du Conservatoire du littoral pour une sauvegarde définitive de ce site prestigieux. La parole est au Ministère de l'Environnement.

G. FRECHE
Président du Conseil de Rivage Méditerranéen



Jusqu'où ira-t-on ?

COSTE PEINTURES

papiers peints, peintures
revêtements, moquettes

RUE St HILAIRE, MONTPELLIER
92.55.25

**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
CLIMATISATION**

12 Bis, Rue Delmas-MONTPELLIER
Tél. 92.29.46

Installateur ChaineGaz
Conseillé et agréé par GAZ de FRANCE
Crédit FIMODI de 1 à 7 ans

DIRECTION REGIONALE DU SUD EST
Quartier Respanier - 84140 Montfavet
Tél : (90) 32.90.24 - Télex 431007

Agence de BEZIERS
7, Rue Paul Héroult
Tél. (67) 76.22.09

CITRA - FRANCE
- ADDUCTION et ASSAINISSEMENT - VRD
- GENIE CIVIL (Ouvrages d'art, Constructions industrielles)
- BATIMENT

Sté SO.ME.VI

2, Rue Lakanal
MONTPELLIER

COMMERCE DE VIANDE EN GROS
ET 1 / 2 GROS

"le flamm"

spécialiste de la construction traditionnelle en languedoc.

choix de terrains (recherches, financements)
financements (prêts p.p.p., prêts complémentaires, ou prêts conventionnés)
avant-projets chiffrés
obtention du permis
délai de construction (8 à 10 mois)

10, rue four des flammes - montpellier - tél. (67) 66.04.25

Le conseil de rivage de Méditerranée

Le Conservatoire du littoral est un organisme national présidé par le maire de Dijon Robert Pougade. Il statue sur les propositions de six conseils de rivage, dont celui de la Méditerranée qui est composé comme suit :
Président : Georges FRECHE, Conseiller régional, Maire de Montpellier
Membres : MM MERLI, Conseiller régional, Maire d'Antibes BALMIGERE, Conseiller régional, Maire de Béziers LUCE, Conseiller Général, Maire de Mauguilo-Carnon FERRAN, Conseiller général de l'Aude PAUL, Conseiller régional des Bouches-du-Rhône CONTE, Conseiller régional de Provence-Côte d'Azur BOSIO, Conseiller général des Alpes-Maritimes
(Participent également aux travaux du Conseil de rivage les préfets du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côtes d'Azur ou leurs représentants, l'Inspection des sites, les Directions départementales de l'Équipement, la mission interministérielle du Languedoc-Roussillon etc...).

rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

1, Avenue Lepic, 34 MONTPELLIER
Tél. (67)42.45.99

éd. Rogier Ing ETP

Toutes marques
-Pièces détachées—Electro-Ménager
-Sacs pour aspirateurs

C.P. DEM

Avenue du Mas d'Argelliers
(A côté du Géant Casino)
34000 MONTPELLIER-Tél. (67)92.82.32

ENTREPRISE **MAZZA**

RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics - Routes
Carrières - Terrassements
Tél : 76-90-55

Siege Social
Route de Lunel
34130 MAUGUIO
Tél : 29-52-00

SOGELEC

Société de gestion d'études et de travaux publics

MANPOWER
Travail temporaire

Montpellier : 72-36-72
29, bd Louis Blanc
Sète : 74-50-13
5 bis, Av. Victor Hugo
Nîmes : (66) 21-75-85
36, rue République

F. DELMAS
Prix Chardon 1979
«pour son action contre la nature».

«Le Canard Enchaîné»
n° 3057 - 30/5/1979

Chaque année, la Fédération française des sociétés de protection de la nature, assemblée de scientifiques nationaux et locaux, attribue un prix Chardon à l'homme politique qui s'est le mieux distingué par son action contre la nature. Pour 1979, à l'unanimité, mais fort discrètement, à François Delmas... sous-ministre UDF de l'Environnement. Si d'Ornano n'a pas été distingué, c'est qu'il a déjà eu le prix quand il était ministre de l'Industrie.

La fédération, connaissant le caractère plutôt teigneux du lauréat, a cependant différé la publication du résultat, de peur, précise une note interne, de provoquer des «répercussions néfastes sur la vie professionnelle de l'un des membres du conseil d'administration»... Des noms! Des noms!

POUR DES TRANSPORTS INTERURBAINS PLUS PRATIQUES ET MIEUX ADAPTES

CARTRANS-MONTPELLIER
Gare routière

12 ENTREPRISES
A VOTRE SERVICE

Association montpelliéraine des Transporteurs Publics Routiers de Voyageurs.

SOGELEC

SOCIETE GENERALE D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE

907, avenue de Saint-Maur
34 - MONTPELLIER
Téléphone : 72.45.93

Entreprise **JEAN GENIN**

BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS

54, av. du Pont-Junéal
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 92-96-55

la maison occitane
Pour que votre confort dure longtemps

Construite Brique par brique
quel que soit votre problème
consultez-nous...!

garantie de remboursement et de livraison
MONTPELLIER 34000 tel 72 19 37
23, Av St Lazare

le desirer recevoir une documentation gratuite

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Tel _____ Terrain oui/non _____



TEL: 79.48.97

TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERES DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Les MENUISERIES du MIDI



Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

Menuiserie — Cintree
— Chauffage intégré
— Industrielle
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél: (67) 27-84-57

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél: Marché-Gare 92-29-73 - Domicile: 63-31-02



ETS Clément Mège
Spécialiste de l'entretien en collectivité
TEMANA - JOHNSON
MINNESOTA - CLAUDE - LOTUS
71 max d'astre - t.p. 8035
34100 Montpellier
Tél: 42-68-55

safer
LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél: (67) 58-01-11 +
Adresse Postale:
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX



Entreprise Jean Estupina ROUTES-ASSAINISSEMENT TERRASSEMENT-V.R.D.

Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cans
Les Tours de St-Roch T4 N.9
34000 MONTPELLIER
Tél: 58.63.20

Montpellier Nord Rue Joseph Roumanille Petite résidence



les agaves

POUR PLACEMENT
du studio au P2 - Cuisine équipée - Parking
PRIX FERME ET DEFINITIF - Garantie bancaire LA HENIN
Commercialisation: Promoteur CILIA MAX - VILLA FAUSTINE
11, rue des Fraisiers (proche clinique Clémentville) - Tél: (67) 63-00-55

SCOLAIRE

Obtenir des moyens accrus de l'Etat

Les Montpelliérains pourront lire dans ce journal le compte-rendu de l'expérience d'animation conduit avec le groupe CARDABELA aux écoles Jacques Prévert et Painlevé. La richesse de l'expérience paraît indéniable. Cela a été réalisé uniquement grâce aux crédits dégagés par la Commission Municipale de l'Enseignement.

Au cours de cette année 79, nous pouvons relever dans le travail scolaire de la municipalité des démarches analogues: — mise en place d'un service de transports permettant d'assurer gratuitement les sorties à la piscine et au stade pour de nombreux élèves de nos écoles primaires. — animation théâtrale dans plusieurs groupes avec le concours des troupes de la Rampe et du Blé Noir. — soutien financier à des activités culturelles et pédagogiques conduites dans les écoles des cités populaires. — achat de matériel scientifique pour les écoles primaires (voir page ci-contre). — efforts soutenus pour améliorer la vie des centres d'accueil des maternelles, pour élargir la tarification sociale de nos

restaurants, pour élever la qualité des repas et de l'encadrement.

— travaux et constructions menés pour faire face aux nécessités d'entretien de l'environnement des enfants et aussi pour ses possibilités pédagogiques.

— financement de 10 classes de neige et de 8 classes vertes etc...

Dans chacun de ces cas, nous apportons la preuve qu'il est possible d'enrichir la vie scolaire des enfants, qu'il est possible de faire grandir leurs chances d'épanouissement. A condition que l'on en ait la volonté et que l'on y mette le prix. Cette volonté, nous l'avons; ce prix, nous ne pouvons l'atteindre que de façon très limitée. Mais c'est au gouvernement qu'il appartient d'agir. Ce que nous avons fait le place devant ses responsabilités!

Voilà pourquoi cette année encore nous poursuivons opiniâtement notre action pour obtenir du pouvoir des moyens plus réels, voilà pourquoi nous soutiendrons résolument les luttes menées en faveur de l'école.

Jacques BONNET
Adjoint aux Affaires scolaires.

A propos de l'intervention des "Cardabéla" dans les écoles maternelles Painlevé et J. Prévert

La commission municipale de l'enseignement, soucieuse de soutenir l'école dans sa lutte contre l'échec scolaire, avec l'accord des équipes éducatives des écoles concernées, a permis l'intervention du groupe musical "Cardabéla". Celui-ci produit une musique occitane, et comprend dans ses rangs des artistes certes occitans mais aussi maghrébins. Cette composition du groupe a permis, selon les enfants à qui ils s'adressaient, des interventions à caractère spécifiquement occitan ou occitano-maghrébin. Ce travail a présenté un double intérêt: — d'une part il participe à un effort de reconquête d'identité culturelle dont l'école est le cadre.

— d'autre part il révèle des similitudes évidentes entre les cultures occitanes et maghrébines dont les racines sont en partie communes et contribue de ce fait à rapprocher ces populations méditerranéennes.

Cette expérience qui s'est déroulée pendant un trimestre a été pour les deux écoles, enfants et institutrice - une grande joie mais au delà du simple plaisir d'écouter, en auditeurs parfois passifs, une musique qui parle aux divers sensibilités, il faut souligner combien ce travail en commun de sensibilisation aux cultures occitane et maghrébine (à Prévert) a eu un retentissement fécond sur toutes les activités de l'école.

Pendant chacune des 10 séances d'1/2 heure par classe c'était

— du chant
— une initiation aux différentes musiques avec des exercices auditifs
— une connaissance concrète des instruments qui conduit à une démythification de la musique
— des danses occitanes, des rythmes maghrébines. Chaque intervention était suivie d'un travail dans chaque classe (phrases de lecture - exercices d'observation - dessins individuels ou collectifs représentant les musiciens et leurs instruments).



Mieux connaître la musique.

A l'école Painlevé les enseignants ont donné à chaque famille une feuille avec le texte de "Se canta" en français et occitan plus quelques règles de prononciation afin que les enfants soient aussi aidés dans leur famille.

A l'école Prévert certains enfants, en particulier ceux qui avaient des difficultés de langage, de communication se sont "débloqués" au son des rythmes maghrébins ce qui a entraîné pour eux plus de réussite dans les autres disciplines et favorisé leur insertion dans le monde par l'école.

Cependant ce travail enthousiaste et enrichissant nous laisse quelques regrets: En effet le 3^e trimestre a été si court avec ses coupures et ses obligations (fêtes des mères...) qu'il ne nous a pas laissés la possibilité d'atteindre les buts à long terme que nous nous proposons:

1) Faire prendre conscience aux enfants que la musique n'est pas seulement une "magie" réservée à des initiés qui mystérieusement nous enchantent. Les enfants ont pu, grâce à Cardabéla, comprendre que l'on peut à partir du bruit, créer des sens et arriver à la musique (exemple: souffler dans des tuyaux inégaux amène à la flûte de Pan) faire des percussions à partir de récipients plus ou moins remplis). Comme ces exilés dont parle Prévert « avec une vieille boîte à cigares et quel-

ques bouts de fil de fer » il est possible d'évoquer tous les "échocs" des villages et des oiseaux des forêts perdues. Dans ce travail essentiel notre "pédagogie" et notre bonne volonté ont des limites, notre insuffisante formation apparaît très vite et doit être palliée par l'intervention régulière et prolongée des musiciens. 2) Nous aurions aussi voulu avoir le temps, à travers chants, danses, situations historique, géographique ou légendaire de faire prendre conscience à tous les enfants de la beauté et de la richesse culturelle de leur pays et aussi transmettre à certains d'entre eux, de famille occitane ou maghrébine un peu de cette mémoire collective qui fait partie de leur identité.

Merci aux "Cardabéla" d'être tout ce qu'ils sont grâce à leur talent, à leur contact avec les enfants et donc perçus par eux comme des "musiciens, magiciens, amis" attendus et accueillis pendant dix semaines avec un enthousiasme qui a permis cette floraison dans toutes les activités de l'école. Expérience que nous demandons à poursuivre et que nous souhaitons aussi à tous les enseignants intéressés par cette forme d'activités.

Les enseignants des écoles maternelles J. Prévert, Painlevé - Jacques Bonnet

LES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES A MONTPELLIER

Dans un récent numéro de «Montpellier Votre Ville», Jacques BONNET Adjoint aux Affaires Scolaires, avait indiqué les grandes lignes de la politique municipale dans le domaine des constructions scolaires. A l'occasion de la rentrée des classes nous tenterons de faire, ici, un point plus précis de la question afin de donner aux Montpelliérains toute l'information nécessaire. Il est important qu'ils sachent que dans ce domaine comme dans les autres, nous respectons les engagements pris.

En effet, sans vouloir développer une quelconque polémique, nous tenons à dénoncer l'idée contenue dans les propos recueillis par «Midi Libre» auprès de Monsieur François DELMAS et parus dans le courant de l'année scolaire écoulée. Propos selon lesquels, notre municipalité n'avait pas, à son actif, autant de réalisations scolaires que par le passé. Ce que Monsieur DELMAS oubliait de signaler, c'est que si nous n'avions pas été les victimes d'un ostracisme systématique de la part du gouvernement de Monsieur BARRE et de l'administration de tutelle, notre ville compterait aujourd'hui plusieurs réalisations nouvelles.

Rappelons à cet égard que sur le budget 1978 le Conseil Municipal avait inscrit la part de la ville nécessaire à la reconstruction du C.E.S. Jeu de Mail. Hélas l'Etat n'a pas cru bon d'honorer de son côté ce choix de la Ville de Montpellier et le C.E.S. Jeu de Mail reste une des hontes de la région avec des préfabriqués ayant plus de 25 ans d'âge. S'agissant de la construction de la Maternelle «Croix d'Argent» nous ne rappellerons pas ici, dans le détail, les attermolements qui ont marqué le démarrage du chantier, en raison d'un blocage de la subvention d'Etat, sans laquelle l'opération ne pouvait même pas être engagée. Les Montpelliérains ont eu à connaître de ces difficultés et savent que la maternelle Croix d'Argent serait depuis longtemps terminée avec un minimum de compréhension de la part de l'Etat. Cela aurait surtout évité à de nombreux enfants de passer encore une année scolaire supplémentaire dans les locaux vétustes et inadaptes.

Sachez seulement qu'à la fin du mois de Juin la température à l'intérieur des préfabriqués de la Croix d'Argent atteignait 40 degrés. Que des enfants de 2 à 6 ans supportent de telles conditions, en raison de difficultés administratives, est tout simplement inadmissible. Nous signalerons enfin que chaque année la Ville de Montpellier soumet à l'autorité de tutelle une liste de constructions scolaires considérées comme urgentes. Parmi elles figurent notamment, depuis plusieurs années, un groupe scolaire à l'Avenue du Père Soulas; un groupe primaire aux Aiguères; une maternelle à l'Ecole du Docteur Calmette, Plan des 4 Seigneurs. Hélas l'accord pour ces réalisations, dont l'urgence n'est même plus à souligner, est systématiquement rejeté. La raison du rejet est principalement liée à la faiblesse de la dotation d'Etat pour le département de l'Hérault. Nous tenons à souligner ici que le Conseil Général ne peut-être, en l'occurrence, tenu pour responsable de cette situa-

tion, comme certains ont tenté de l'insinuer. En effet, aucune réalisation scolaire ne peut-être engagée sans attribution d'une subvention d'Etat. Ce qui revient à dire que si les subventions étaient plus nombreuses, le Conseil Général pourrait programmer davantage de constructions et son rôle d'arbitre sur la répartition de la dotation départementale en serait largement facilité. En d'autres termes, l'Etat est le seul maître du jeu. Il n'était peut-être pas totalement inutile de le rappeler aux Montpelliérains.

200000 F pour les équipements scientifiques

Le conseil de la caisse des écoles a dégagé un crédit de 200000 francs grâce à une augmentation de la subvention municipale à la caisse des écoles. Le crédit est destiné à l'achat de matériel d'enseignement scientifique. La liste a été établie par concertation avec l'Inspection Académique et les représentants des instituteurs.



Travaux de V.R.D. pour la maternelle Croix d'Argent

tion, comme certains ont tenté de l'insinuer.

En effet, aucune réalisation scolaire ne peut-être engagée sans attribution d'une subvention d'Etat. Ce qui revient à dire que si les subventions étaient plus nombreuses, le Conseil Général pourrait programmer davantage de constructions et son rôle d'arbitre sur la répartition de la dotation départementale en serait largement facilité. En d'autres termes, l'Etat est le seul maître du jeu. Il n'était peut-être pas totalement inutile de le rappeler aux Montpelliérains.

Quoi qu'il en soit, en dépit des difficultés rencontrées depuis notre élection, nous avons pu inaugurer et permettre la mise en fonction de plusieurs établissements dont, le C.E.S. des Garrigues à la Paillade, la Maternelle Jacques Prévert, le Groupe Scolaire de la Martelle. Dans quelques mois nous pourrions enfin, inaugurer la Maternelle de la Croix d'Argent.

Ajoutons à cela la rénovation du Lycée Clémenceau pour laquelle une première tranche de travaux vient d'être engagée. La maîtrise de l'ouvrage a été confiée à la Ville de Montpellier et comme pour la Maternelle Croix d'Argent, une structure de concertation a été mise en place à l'initiative de la municipalité. Cette structure comprend le Chef d'établissement du Lycée Clémenceau, des représentants du rectorat, de la Mairie de Montpellier, des syndicats d'enseignants et des associations de parents d'élèves. Dans la limite des contraintes financières et techniques la Ville de Montpellier s'efforce de satisfaire les demandes formulées au cours de la concertation. Sur le budget 1979 la Ville de Montpellier a inscrit 2.750.000 Francs pour la rénovation du Lycée Clémenceau; cet effort devra être soutenu jusqu'à la fin de la rénovation qui doit s'opérer en quatre à cinq tranches, soit jusqu'aux années 1984-85.

Mais le domaine des constructions scolaires n'est pas seulement une affaire d'édification ou de remise en état de bâtiments. Il y a aussi l'important secteur des réserves foncières qui doivent être faites, et dont la charge revient entièrement aux collectivités locales.

Concernant l'Enseignement du 2^e degré des réserves foncières ont été faites ou sont en train de l'être. C'est le cas notamment, dans le secteur de la Paillade, pour permettre la construction d'un 5^e lycée à Montpellier. Des déclarations publiques du préde-

socié géographiquement ces En outre, la rénovation du lycée Clémenceau, évoquée ci-dessus, ne pourra être menée à bien et répondre véritablement aux objectifs pédagogiques souhaités, qu'avec le départ du premier cycle. Il faudra ultérieurement envisager la même opération dans le cas du lycée Mas de Tesse.

Pour ce qui concerne les établissements du premier degré, la Ville de Montpellier a également pratiqué une politique de réserve foncière, qui lui permettra de répondre immédiatement à d'éventuelles programmations, dont nous avons hélas souligné ci-dessus les difficultés.

A l'Ecole Primaire des Aiguères, la ville a acheté l'usine qui jouxte l'école, elle a procédé à la démolition des bâtiments. Elle se déclare prête à utiliser le terrain ainsi libéré pour la reconstruction de l'école primaire. Encore faut-il que l'autorité de tutelle retienne la priorité de cette opération. Dans le secteur Las Rebes, Avenue du Père Soulas, où les enfants sont scolarisés sur des écoles distantes parfois de plusieurs kilomètres, la ville s'est préparée à l'accueil d'un établissement qui permettrait de corriger ces erreurs. Hélas la programmation n'a pu être à ce jour retenue.

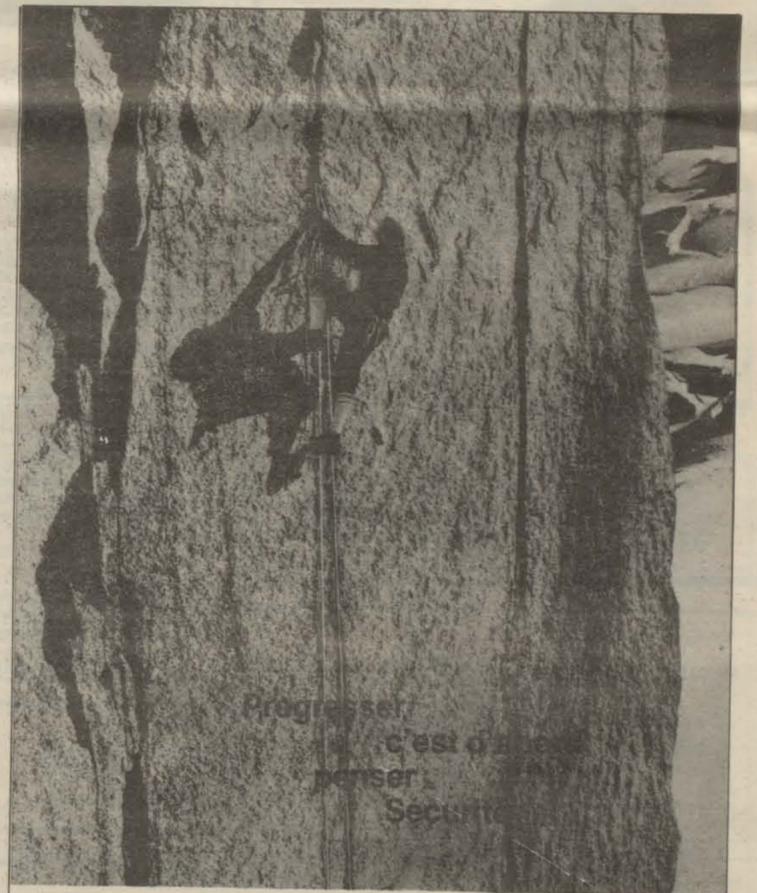
La ville a également pris ces dispositions pour la création d'une Maternelle à l'Ecole du Docteur Calmette. Là encore difficultés d'inscription sur les programmes départementaux.

Enfin l'urbanisation qui doit rapidement se développer dans le cadre de la fin de l'opération Z.U.P. à la Paillade a nécessité le dégagement d'une réserve foncière.

Dans ce cas précis nous pouvons affirmer qu'une non programmation, au niveau départemental, de cette réalisation aurait des conséquences catastrophiques. En conclusion, il apparaît que le Conseil Municipal a bien fait du secteur des constructions scolaires un secteur prioritaire. Il s'agit ni plus ni moins, pour nous, de respecter un engagement politique.

De nombreux équipements annexés aux écoles de la Ville, notamment dans le domaine sportif, ont aussi été réalisés. Des réfections de locaux, des aménagements de restaurants scolaires ont été opérés. Le projet de construction d'une cuisine centrale se concrétise. Pour toutes ces raisons il est permis d'espérer une amélioration sensible des structures scolaires dans notre ville et ce en dépit des difficultés rencontrées. L'appui des montpelliérains et montpelliéraines nous est cependant indispensable pour que nous obtenions de l'Etat un dû qui ne peut nous être contesté. Une information sera régulièrement fournie à la population sur cet important secteur d'activité.

André VEZINHET
Conseiller Municipal
Délégué aux Constructions
Scolaires.



FICHET - BAUCHE

Coffres-forts, chambres fortes, armoires réfractaires, alarmes électroniques, dispositifs anti-agression, contrôle d'accès
28 boulevard du Jeu de Paume - Montpellier
Tél: 92-46-50

En matière de sécurité on ne peut pas transiger. Les solutions les plus sophistiquées sont d'abord des solutions éprouvées. Pour vous Fichet-Bauché a toujours une bonne idée d'avance

L'Informatique au Service du Citoyen

L'usine IBM France de Montpellier a livré à la Mairie de Montpellier un ordinateur 370/138 le premier juillet 1977.
A l'aide de 13 terminaux à écran la Mairie de Montpellier utilise cet ordinateur pour les services de la comptabilité, du bureau du personnel, du service des eaux et assainissements, du bureau des élections, du bureau des œuvres sociales et du magasin général.
En outre, 6 autres terminaux permettent aux Maires de Millau, Quillan, Ganges et St. Gilles, ainsi qu'au bureau d'Aide Sociale de Montpellier et à l'Office Public d'Aménagement et de Construction d'utiliser simultanément les capacités de traitement et de calcul de l'ordinateur 370/138.
Les principales applications traitées par cet ensemble d'utilisateurs sont les suivantes:
Etat civil (tables des naissances, mariages et décès).
Eaux et assainissements (facturation, statistiques).
Voie (facturation, état des recettes).
Logement (quitance, décompte des charges, suivi des encaissements).
Paie du personnel.
Comptabilité analytique permettant de gérer au mieux le patrimoine municipal.
Elections (listes électorales, tirages, cartes d'électeurs).
Hygiène (fiches vaccinations, relations parents).
Bureau d'Aide Sociale (personnes assistées, comptabilité générale).
Autres mairies (comptabilité paie du personnel, quitancement).

IBM Usine de Montpellier
La Pompiègne



Claude SERRE
ELECTRICITE GENERALE

Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER - Tél : 92-14-96

Clôtures Caizergues

Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment
Menuiserie Aluminium
34970 MAURIN

Tennis - Terrains de sports
Jardins - Usines - Villas
Tél : 27-81-98



**SOCIETE CHIMIQUE
DE LA ROUTE**

TRAVAUX ROUTIERS - AERODROMES
LIANTS & PRODUITS SPECIAUX
TAPIRENE - TAPISABLE
V.R.D. - SOLS INDUSTRIELS

REGION LANGUEDOC - PROVENCE

Centre de NIMES - Route de Beaucaire - B.P.3002
3002 NIMES - Tél.(66)84.76.60

ENTREPRISE DE PEINTURE

MESURE et DIMOS
Fices

Zone industrielle de Croupillac
B.P. 158
30104 ALES CEDEX
Tél : 52.06.17
52.07.97

VITRERIE - PAPIERS PEINTS
DECORATION - RELEVEMENT
DE SOLS - MOQUETTE

FRANTEL MONTPELLIER
Le Polygone
34000 MONTPELLIER

RESTAURANT - LOU PAIROL -
BAR - LE MUID

Organisation tous banquets
et cocktails, mariages,
conférences, congrès.

Tél. (67)63.90.63
Télex 480.362



LA VOIX DES QUARTIERS

Comité du «Versant du Lac»

Pour la deuxième année consécutive le Feu de la St Jean a été allumé aux TRITONS par le Comité de Quartier. Cette année ce fut un très grand succès qui a récompensé les efforts fournis par le Comité créé il y a à peine un an et demi. Cette fête a montré que lorsqu'un spectacle de qualité était offert aux habitants de la Paillade Nord, ceux-ci étaient prêts à venir participer.

La fête a commencé à 15 heures par un concours de boules organisé par l'Amicale bouliste de la Paillade et par Messieurs AUJOULAT et BOUQUIER du Comité de Quartier. Le concours réservé aux jeunes fut gagné par M. ESPINASSE du versant du Lac.

L'animation de la soirée débuta par l'arrivée des majorettes des Tritons et de la fanfare des «Bérets rouges» qui firent une

démonstration de leur talent. A 22 Heures, petits et grands se retrouvèrent autour du feu et les plus téméraires donnèrent l'exemple pour le saut, auroles de gerbes d'étincelles. La soirée se poursuivit jusqu'à une heure avancée par l'orchestre «Kotuck» dans une chaude ambiance, sympathique et soulignons le, sans incident.

Un concours de Rock a été organisé par M. COEURVILLE qui nous a montré ses talents d'animateur.

Le Comité de Quartier tient à remercier les édiles de la Ville qui lui firent l'honneur de leur visite : Monsieur le Maire et les nombreuses personnalités l'accompagnant, Madame CRESPIY, Monsieur BONNET qui nous a tout spécialement soutenu le long de l'année.

Nous tenons également à remercier pour son aide et la bonne

organisation de ce feu le Comité des fêtes de la Ville de Montpellier avec qui nous souhaitons continuer à travailler pour l'animation de ce quartier de la Paillade Nord.
Le Comité de Quartier reprendra ses activités courant septembre avec le Club du Mercredi, le cinéma, une équipe de cross et une école de foot pour les Pousins. Le Comité s'agrandissant, nous pourrions constituer une commission «Affaires sociales» répondant ainsi aux nombreuses demandes d'habitants du quartier.

Tous les habitants du quartier des «Garrigues Paillade Nord» seront les bienvenus au sein du Comité.
Pour tous renseignements s'adresser à M. ESTEBE «Le Versant du Lac» Tél. 40.01.59

J.C. ESTEBE

On écrit à la Mairie

A propos des locataires du «Barcelone»

Le Maire de Montpellier et le Conseil Municipal, solidaires de l'action menée par les locataires de l'immeuble Barcelone sont intervenus auprès du Préfet, M. Frêche, Maire, a reçu la lettre suivante de la Direction Départementale de l'équipement :

Par lettre visée en référence, vous me demandez de vous faire connaître, si un financement dans le cadre de la réforme est possible pour l'acquisition, par l'OPAC de 300 logements construits avec l'aide de prêts du Crédit Foncier, depuis moins de 10 ans et actuellement loués.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'a priori, les textes réglementaires en matière de financement pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs ne semblent pas rendre possible ce genre d'opération.

Toutefois, je prends contact avec mon Administration Centrale pour savoir si en raison du caractère social de l'opération des mesures particulières de financement pourraient être dégagées. Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la réponse qui me sera faite à ce sujet. Veuillez agréer, etc...etc...

Pour le Directeur Départemental
Le Chef de Service Administratif Chargé de l'H.O.C.
C. GERMAIN

La VILLE de HEIDELBERG REMERCIER le CONSEIL MUNICIPAL de MONTPELLIER pour son AIDE à la «Maison d'HEIDELBERG»

Monsieur Georges FRECHE, Maire de MONTPELLIER a reçu de Monsieur Diether RAFF la lettre suivante :

Cher Monsieur Frêche,
Par le maire de notre ville Monsieur ZUNDEL, j'ai appris que votre conseil municipal a, sur votre demande, doublé les subventions pour la Maison de Heidelberg cette année. Cette nouvelle m'a rendu d'autant plus heureux qu'au départ, lorsque j'ai repris la présidence du «Heidelberg Haus Verein», la poursuite du travail compte tenu de la situation financière, me paraissait très difficile.

Président général de l'Union Nationale des Evadés de Guerre, Monsieur René Picard a tenu à remercier la mairie de Montpellier pour l'aide qu'elle a apporté à cet organisme lors de son congrès annuel. Voici quelques extraits de la lettre qu'il a adressé au maire à cette occasion.

Monsieur le Maire,
De retour à Paris, je voudrais vous dire combien nous avons été touchés par l'accueil de votre ville et je suis sûr de traduire là l'opinion de tous mes camarades. Nous avons été particulièrement sensibles au fait que vous avez bien voulu nous recevoir dans votre mairie. Mes camarades et moi avons apprécié la spontanéité de votre accueil et particulièrement goûté votre allocation par laquelle vous avez su en particulier si bien définir l'esprit de notre association. Permettez moi de vous dire, à vous, à votre conseil municipal, toute la gratitude des évadés de guerre et des passeurs de l'UNEG. Veuillez croire, Monsieur le Maire...

De notre côté, Monsieur Klette et moi, grâce aux efforts fructueux que nous avons menés aussi bien auprès du gouvernement fédéral, que du gouvernement de Baden-Wurtemberg, auprès de notre ville et de notre industrie, nous considérons l'évolution de la situation avec plus d'optimisme. Je tiens à vous remercier très chaleureusement, vous et les membres du conseil municipal, pour votre aide généreuse, que nous tous ici, à Heidelberg savons apprécier à sa juste valeur.
Recevez, cher Monsieur Frêche, l'expression de toute ma considération.

Madame Canac, principal du C.E.S. «Fontcarrade» a adressé la lettre suivante au maire :

J'ai l'honneur et le plaisir, de vous informer de la réalisation du projet de voyage scolaire envisagé depuis le mois de novembre 1978 par un groupe de professeurs du Collège que je dirige. En effet, quarante cinq élèves ont pu effectuer un séjour en Grande Bretagne du 19 au 24 mai et ce, dans d'excellentes conditions. Il est évident qu'une telle entreprise n'a pu aboutir qu'après de multiples démarches et opérations de soutiens (tels que loto et kermesse), destinées à alléger au maximum la participation financière des familles. Et à ce propos, je veux vous dire personnellement combien j'ai apprécié l'aide que vous avez consentie à mon établissement, pour les autorisations que vous nous avez accordées, pour la subvention que vous nous avez attribuée, et enfin pour le soutien matériel que vous nous avez apporté et sans lequel la fête du 6 mai à Fontcarrade n'aurait pas pu avoir lieu. Grâce à votre amabilité, à la diligence et au dévouement de votre personnel, cette kermesse a été un succès total et laissera, j'en suis convaincue, un excellent souvenir à toutes les personnes qui y ont assisté.

Au nom de la Communauté scolaire que je représente, je vous remercie très vivement, Monsieur le Maire, pour tout ce que vous nous avez permis de réussir et, avec l'expression de ma profonde gratitude je vous prie de croire à celle de mon entier dévouement.

M. Carnac

A LA MAISON POUR TOUS DE LA PAILLADE

• Centre aéré : débuts encourageants

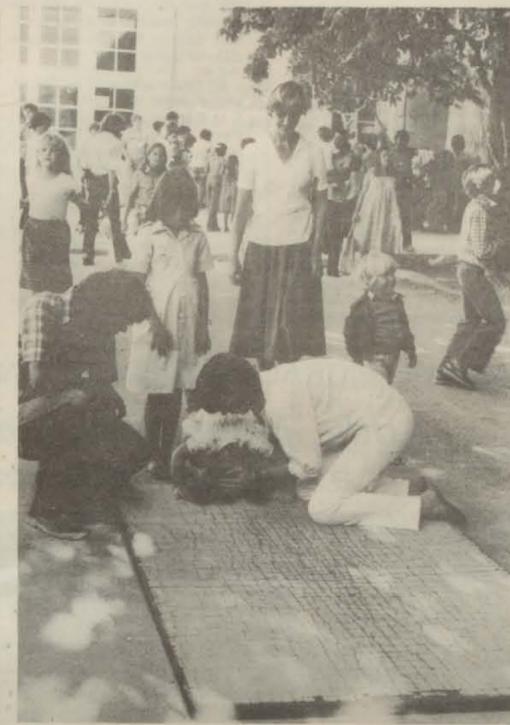
Plus de deux cent cinquante inscriptions en juillet et août, le centre aéré de la Paillade a connu, pour sa première année d'existence, un joli succès.

Organisé par la Maison pour Tous, ce centre a permis aux enfants qui n'avaient pas la chance de partir en vacances de participer à des activités de plein air, et à plusieurs ateliers d'initiation ou perfectionnement. Pour un prix forfaitaire de un franc par jour ils avaient le choix entre la poterie, la peinture, la lecture, le dessin, la photo, la danse, le théâtre, etc...

La souplesse de fonctionnement (les ateliers étaient formés selon la demande des enfants) a permis comme on le voit un «travail» très diversifié.

Dix moniteurs, recrutés principalement sur Montpellier, grâce à une subvention de la ville de 55.000 F, ont été chargés de l'encadrement. Une étroite collaboration, dont il faut se féliciter avec les assistantes sociales de la cité Phobos a permis à plusieurs enfants de participer aux activités du centre.

Celui ci a fermé ses portes fin août. Une grande fête au mas a clôturé cette première expérience. A cette occasion les enfants et parents ont pu participer à la grande foire au troc, à un bal avec le groupe Cardabella. Une animation était effectuée par le théâtre de pacotille et divers stands pour les enfants avaient été installés dans la cour du mas.



Une image de la fête dans la cour du vieux mas.

• Expo sur l'architecture marginale aux USA

Vieux camions brinquebalants, autobus antediluviens sauvés (par quel miracle ?) de la casse, palais de bouteilles, de boîtes métalliques qui font office d'habitations ; en 135 panneaux et 74 diapositives, l'architecture marginale américaine a envahi depuis le 5 septembre et jusqu'à la fin du mois, le rez de chaussée de la Maison pour Tous de la Paillade, dans le vieux mas.

Réalisé par Jean Dethier, cette exposition itinérante qui «tourne» en France depuis trois ans, nous permet de nous familiariser avec ces extraordinaires réalisations d'outre Atlantique.

Véritables pieds de nez à l'américain way of life. L'architecture marginale aux USA, c'est un nouveau langage, l'expression de motivations écologiques, mystiques, esthétiques. Communautaires ou individualisées.

Sédentaires ou nomades, les héritiers des fameux Shakers (ces

hommes, qui, venus d'Europe au 18^e siècle, ont voulu créer des sociétés auto productrices et auto suffisantes) sont des américains moyens. De tous âges. De toute condition. Vivant en communauté ou non, ils ont un point commun : ils refusent les conditions de vie de M. Tout le Monde.

Et un peu comme le facteur Cheval en France ils sculptent leur maison. Ils la façonnent au gré de leurs besoins profonds au gré de leurs rêves les plus fous. En dehors des canons traditionnels.

Et leurs «Maisons» sont fantastiques, naïves parfois, bien souvent visionnaires, sauvages.

Par ces maisons, leur «HOME», ils crient tout haut, et ils sont plusieurs milliers, leur dégoût de la production, du travail, du plaisir, tels que les conçoit la société actuelle. S'inspirant de méthodes de construction empruntées à des sociétés pré-industrielles

(indienne et mongol par exemple) aussi bien que de procédés ultra modernes, ils délirant architecturalement. Pacifiquement, sans retenue.

Ils ont ainsi créé de véritables «villes» aux USA. En particulier à New York (Soho) et Los Angeles (Venice). Ce sont des lieux complexes sans fonction précise, comme ceux qu'avaient en leur temps imaginés Simon Rodia et Herman Rush.

Rien n'arrête ces bâtisseurs de génie. Ils récupèrent, réutilisent, recyclent des matériaux et objets laissés pour compte par la société de consommation. Et même si le résultat est discuté l'essentiel est que les créateurs, les seuls utilisateurs, soient satisfaits de leurs œuvres. Qu'ils s'y sentent bien.

Une bouffée de liberté dans cette exposition qui devrait attirer un nombreux public. Heures d'ouverture : de 10h à 19h

un logement ? une adresse urbat

promoteur constructeur

14, avenue Frédéric Mistral - 34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

à Montpellier

le clos des violettes
appartements du P1 au P5
5 rue émile forgues
par l'avenue de lodève
34000 Montpellier

Château d'ALCO
appartements
du studio au 6 pièces
(prêt crédit foncier de France)
rue des avantis monts
par l'avenue prof. Louis ravas
34000 Montpellier

le Roc de Pézenas
duplex de 4 à 5 pièces
rue métairie de l'oiseau
et rue de la croix de figuerolles
34000 Montpellier

les récoltes
appartements du P1 au P5
angle rue Ferdinand Fabre
rue Iakanal
34000 Montpellier

Notre Dame des Champs
villas de 4 à 7 pièces
(prêt p.a.p.)
angle avenue tramontane
rue du boulevard
34920 le crès

l'érasme
appartements du 2 au 5 pièces
(prêt p.a.p.)
rue de Bugareil
34000 Montpellier

la plupart de nos programmes bénéficient des prêts conventionnés

urbat transactions loue, gère, revend vos appartements
et entreprend toutes recherches pour résoudre vos problèmes spécifiques.

à Nîmes

ALPHONSE DAUDET
appartements du P1 au P5
rue porte de France
30000 Nîmes

à Carnon (ouest)

le kursaal
appartements du 2 au 3 pièces
rue samuel bassager
en première ligne
rive droite
34280 Carnon

à la grande-motte

cap sud
appartements du P1 au P5
la motte du couchant
34280 la grande-motte

les jardins du ponant
appartements du 2 au 5 pièces
(prêt p.a.p.)
quartier du ponant
34280 la grande-motte

à Cap d'Agde

les Marines du Cap
marinas de 2 à 4 pièces
les marines du cap
34300 Cap d'Agde

altitude 17
appartements
du studio au 3 pièces
34300 Cap d'Agde

ETS BONNIOL
beaux arts
Papeterie
cadeaux

14 rue St GUILHEM 34000 MONTPELLIER-Tél. 72.29.35

P. MOURET
le bon pain d'autrefois
5, Rue Delmas
MONTPELLIER
(67) 92.76.30

bec

FRERES S.A.

• Autoroutes • Aéroports • Ouvrages d'art
• Barrages • Canaux • Bâtiments industriels
• Aménagement portuaires • Equipements collectifs

S.A au capital de 14.020.000,00 F

Boite Postale 10

34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES

Téléphone Montpellier (67)

75.10.70
Télex 480288

CITRAL

858, rue de la Castelle
34100 MONTPELLIER
Tél : 27-47-00 & 27-49-52
Chaudronnerie industrielle
Constructions mécaniques

178

Mise en vente des premiers caveaux et concessions à Saint-Etienne

La mise en vente de la première tranche de caveaux du Cimetière Saint-Etienne (route de Mauguio) a débuté le 2 Juillet.

Ce Cimetière de 25 ha environ de superficie est situé à 4 kms du Centre de la Ville, en bordure de la départementale n° 24 de Montpellier à Mauguio.

Deux types de concession sont à la disposition des familles.

1° - Type traditionnel :
- de 1,80 m de profondeur au prix de 14.242,00 F.
- de 2,35 m de profondeur au prix de 14.592,00 F.

2° - Type paysage :
- de 1,80 m de profondeur au prix de 18.382,00 F.
- de 2,35 m de profondeur au prix de 18.882,00 F.
Terrain et caveau compris.

La Mairie de Montpellier a mis en place les Mercredis et Vendredis, à 14 H. et 15 H 30, un minibus gratuit partant du parking situé devant le concierge de la Mairie A, pour les personnes ne disposant d'aucun moyen de locomotion.

Le Cimetière Saint-Etienne sera ultérieurement desservi par les transports publics urbains.

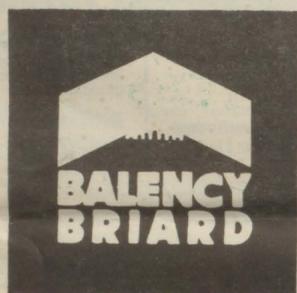
A ce jour, 200 concessions environ ont été vendues. 600 emplacements restent encore libres et seront attribués dans les semaines qui suivent.

SODETEG

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES TECHNIQUES ET D'ENTREPRISES GÉNÉRALES

- ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES
- ARCHITECTURE INDUSTRIELLE
- ENSEMBLES «CLÉS EN MAIN»

Agence de Montpellier - Sofitel - Tél : (67) 54-04-04
Direction Régionale du Sud-Est
C.D. 20 Route de l'Aéroport - 13127 VITROLLES
Tél : (42) 89-03-20



DIRECTION REGIONALE
2, AVENUE DESIRÉ - BIANCO
13011 MARSEILLE
Tél. 47.56.70 • 47.11.61
Télex BBDRMRS 440140

**BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL
BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS**

SIEGE SOCIAL
278 bis
AVENUE NAPOLÉON - BONAPARTE
92505 RUEIL - MALMAISON
Tél. (1) 749.03.30

TRANSPORTS = REDUCTION DES ABONNEMENTS MENSUELS DES TRAVAILLEURS VENANT DE L'EXTÉRIEUR DE MONTPELLIER

Depuis de nombreux mois, la Mairie de Montpellier était en discussion avec les transporteurs suburbains pour obtenir un abaissement du prix des abonnements mensuels utilisés par les travailleurs employés à Montpellier mais résidant hors de la Ville.

C'est maintenant chose faite. A compter du 1^{er} Septembre 1979, grâce aux subventions versées par la Ville de Montpellier, les travailleurs de l'Hérault utilisant régulièrement les cars pour venir à Montpellier, bénéficieront d'une réduction de 33% sur le prix des abonnements mensuels (et même de 37% s'ils habitent dans le District : Vendargues, le Crès, Clapiers, Jacou, Montferrier, Grabels, Juvignac, St-Jean-

de-Védas, Lattes, Pérols, Palavas sauf Castelnaud et Montpellier qui, bien sûr, ne bénéficient pas de cette mesure puisqu'ils profitent déjà de la carte mensuelle délivrée par la S.M.T.U.).

En outre, s'ils sont amenés à utiliser aussi les autobus de la S.M.T.U., ils pourront bénéficier d'une réduction de 50% sur le prix de la carte mensuelle actuellement vendue 43,00 Francs.

Exemple : Un travailleur qui aurait payé son abonnement mensuel 150,00 Francs, ne le payera plus que 100,00 Francs. S'il était en outre amené à acheter à la S.M.T.U. une carte mensuelle à 43,00 Francs, il ne la payera plus que 21,50 Francs.

Soit une réduction de :
50,00 + 21,50 = 71,50 Francs par mois.

Les personnes intéressées s'adresseront à leur transporteur habituel.

Pour bénéficier de tous ces avantages, il suffit de pouvoir justifier de sa qualité de salarié, d'habiter dans l'Hérault à moins de 65 kilomètres de Montpellier.

A noter en outre, que la carte mensuelle à 21,50 F ne sera vendue qu'aux titulaires d'un abonnement mensuel.

En agissant ainsi, la Ville de Montpellier confirme ses choix en faveur de la promotion des transports en commun et de l'aide aux travailleurs.

GRÂCE A SON COPAIN YVES

Addy, jeune zairois de 15 ans a découvert la France



Addy en visite à la mairie avec son copain Yves Jacquy et la mère de celui-ci.

«Un jour tu verras on se rencontrera...»
Quinze ans : l'âge où tous les espoirs sont permis. Où les rêves les plus fous sont à portée de main. Où on partagerait faire le tour du monde pour le «simple» plaisir d'être avec un ami.

Yves et Addy n'ont pas fait le tour du monde. Mais ils ont fait mieux. En des temps où l'amitié (la vraie, celle qui dure dans la joie et la peine), est si rare, ils ont prouvé qu'on pouvait encore la rencontrer. Et qu'elle est capable de balayer bien des obstacles. Et pour ce qui les concerne, les obstacles ce n'est pas ce qui manquait. La distance d'abord : Addy vit au cœur du Zaïre, à Kisangani, au bord du fleuve Congo, large à cet endroit de 25 kilomètres. Plus prosaïquement Yves Jacquy vit à 6000 kilomètres de là, près de la Mosson, à la Paillade. Et puis, il y a l'argent. L'argent sans lequel

tout voyage est impossible. Yves n'est pas malheureux, mais de là à pouvoir financer un aller-retour Montpellier Kisangani... Quand à Addy, lui qui ne fait qu'un repas par jour et qui arrive à peine à payer des cartes postales, il est exclu qu'il puisse prendre un jour l'avion.

Mais Yves et Addy ont une même passion : le football. Et puisqu'elle les avait déjà réunis une fois, par l'intermédiaire d'une petite annonce, pourquoi ne leur permettrait-elle pas de se rencontrer, de se voir. De se parler autrement que par lettres. Yves n'a pas d'argent, qu'à cela ne tienne, il va s'en procurer. Il participe à des jeux radiophoniques. Sans succès. Il décide alors d'écrire un livre sur son «petit copain Addy». Un livre manuscrit, illustré de dessins et cartes postales. Et qu'il vendra, grâce à ses copains du foot. Le pari impossible a été tenu. Au-delà des espérances. Le livre

s'est bien vendu. Les amis de Montpellier la Paillade SC, les voisins, et de nombreux inconnus, ont voulu aider les deux adolescents.

Et très vite Yves pouvait annoncer la bonne nouvelle à Addy. Celui-ci est venu en France. Il a vu Paris, Marseille (il a même rencontré son idole Marius Trésor)... et bien sûr Montpellier. Il a découvert la Méditerranée, les Pyrénées, les Alpes... bref la France dont il avait tant rêvé.

Et pendant plusieurs semaines, avec ce copain qui ne le quittait jamais, il a fait ample provision de souvenirs. Des souvenirs qui pesaient plus lourd, lorsqu'il a repris l'avion le 7 septembre dernier, que les nombreux cadeaux qu'il emportait dans ses bagages. Avec la sensation d'avoir vécu une aventure exceptionnelle. Cela grâce à quelques personnes qui avaient bien voulu acheter un petit livre, dix francs.

Marie-Thérèse Frayssinet n'est plus



Foudroyée par un mal implacable, Marie-Thérèse FRAYSSINET, Conseillère municipale, nous a quitté le 23 Août dernier à l'âge de 43 ans.

Enlevée trop tôt à l'affection des siens, Marie-Thérèse FRAYSSINET avait choisi de

consacrer sa vie au service de la collectivité. Educatrice spécialisée, collaboratrice de l'action sanitaire et sociale, elle avait voulu, par son travail au sein du conseil municipal, participer encore plus à la vie de la cité.

Par sa simplicité et son dévouement elle avait su s'attirer de nombreuses amitiés. Elle aimait les contacts simples, directs, sans vaine publicité.

Membre du parti socialiste, elle avait été élue sur la liste d'Union de la gauche en mars 1977.

A ses parents très âgés, particulièrement affectés par cette brutale disparition, et à l'ensemble de sa famille, le Conseil Municipal de Montpellier adresse ses plus sincères condoléances.

Il remercie également tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie en cette douloureuse circonstance.

Société Nouvelle des Ets

J. NOUEN

ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
LIGNES H.T., M.T., et B.T.
POSTES DE TRANSFORMATION

1438, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER
Tél. (67)92.47.82 et 58.52.79

RESTAURATION IMMEUBLES
RUES PIETONNES
RAVALEMENT DE FAÇADES

B.P. N° 1-LAURENS 34480
90.28.43
90.28.29
90.28.71

Réhabiliter le centre ville

Témoin du riche passé historique de Montpellier le centre ville «l'Ecusson» se dévalue peu à peu. Entre 1968 et 1975 la population y a baissé de 16%.

A cela plusieurs raisons : des difficultés de circulation, de stationnement et surtout un habitat inadapté. La municipalité de Montpellier a déjà effectué d'importants travaux dans cette partie de la ville, notamment pour préserver le patrimoine architectural et relancer le commerce en créant des voies piétonnes.

Mais elle entend aller plus loin. Elle veut aider les propriétaires et locataires à mieux vivre. Les inciter à améliorer leur habitat.

L'ensemble du cœur de ville doit non seulement être protégé mais être mis en valeur.

Pour aider une population qui est souvent de condition modeste à rester dans son quartier la municipalité met à sa disposition une Association de restauration Immobilière (ARIM). Cette association est chargée de :
- Effectuer une enquête auprès des habitants.

- Tenir des permanences à son siège place Saint-Ravy. Propriétaires et locataires y trouveront toute information utile. Ils peuvent se rendre sur place le mardi de 9h à 12h30 ou téléphoner au 72.16.40. Là on leur communiquera les conditions que l'administration, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et la ville proposent pour réaliser les travaux.

- De recenser tous les immeubles, tous les appartements susceptibles d'être améliorés, ceux qui sont à la vente, à la location etc...

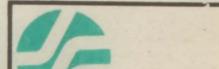
- Pour toutes les opérations s'inscrivant dans le programme d'amélioration de l'habitat (dans un premier temps la zone Candolle-Saint-Ursule) l'ARIM se chargera d'apporter conseil sur les questions techniques, administratives, sociales et financières.

Tous les propriétaires et locataires concernés par cette opération sont donc invités à prendre contact avec l'ARIM, place Saint-Ravy.

SOGELEC

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

907, avenue de Saint-Maur
34 - MONTPELLIER
Téléphone : 72.45.93



entreprise
JOULIÉ ET PILS
TRAVAUX PUBLICS
EXPLOITATION CARRIÈRES
REVÊTEMENT DE ROUTES
TRASSÈMENTS DEMOLITION
13, GRAND'RUE BP N°4
34660 COURNONTERRAL
Tél : 57.01.13 - 57.00.87
Télex : JOULIE 480.346 F

LAMOUR

jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS

4 km. route d'Aries.
30320 Caissargues
Tél : (66) 84-23-35

Levitt France. Le retour au village.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruit d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, aux valeurs authentiques, bref, le retour au village.



Levitt France
42, avenue Montaigne - 75008 PARIS.

Levitt à Montpellier : Domaine de Fontcaude
Juvignac - 34100 Montpellier
Tél. 40.10.60

groupement des promoteurs de montpellier

10 professionnels de l'immobilier résoudront vos problèmes de logement

BATIR - PROMIDI S.A.

3, cours Gambetta/montpellier-tél. 92.03.60

COPRA

le triangle/allée Jules Millaud/montpellier-tél. 58.52.58

FIGEPRO

parc du belvédère/rue Marius Carrière/montpellier-tél. 54.21.54

GIMO

1, rue de Verdun/montpellier-tél. 58.38.25

GIP

6, rue Joffre/montpellier-tél. 58.66.66

Jean PLANCHON S.A.

15, rue de la loge/montpellier-tél. 66.04.33

OCCITANE DE PROMOTION

47, rue du faubourg St-Jaumes/montpellier-tél. 41.20.32

PRIM

la tour villeneuve d'anguilême/montpellier-tél. 42.46.66

URBAT

14, avenue Frédéric Mistral/montpellier-tél. 92.77.65

BEC SOGECI

B.P. n° 7/R.N. 113/34920 le crès-tél. 70.13.35

groupement des promoteurs de montpellier

tél. 41.20.32

SOCIÉTÉ MONTPELLIÉRAINE DE TRANSPORT URBAIN

Renseignements 92.91.91

Les Transports en Commun à Montpellier, C'est en 1978 4 000 000 kms parcourus
16 000 000 voyageurs transportés
La S.M.T.U. un service public indispensable à la vie de votre cité

LE BILLET DU MAIRE

L'Association des Maires des Grandes Villes de France vient de publier une étude sur la Renaissance de la Ville à partir de l'expérience de ses membres participants appartenant à toutes les familles politiques. On trouvera ci-joint les conclusions qui soulignent la gravité de la crise des villes (particulièrement sur le plan financier) et proposent des solutions. La parole est au Gouvernement qui doit reprendre ces dernières dans le cadre du budget 1980 et de la prochaine session parlementaire.



Pour la renaissance de la ville

Il est primordial, dans cette perspective, de définir périodiquement, sous la seule autorité de la Loi, « qui fait quoi ».

Il faut enfin, qu'une chose soit claire. A tout développement des responsabilités communales doit correspondre un accroissement - au moins équivalent - des ressources mises à la disposition des Conseils Municipaux, faute de quoi le remède serait pire que le mal !

- La solidarité entre les villes centres et les communes périphériques pose également un problème.

Rien ne serait plus faux que d'opposer les premières aux secondes. La question de fond concerne le désengagement financier de l'Etat et son refus d'accorder aux communes des moyens supplémentaires. L'utilisation par des habitants de communes périphériques d'équipements collectifs financés par les villes centres renforce les difficultés financières de celles-ci.

Il faut accorder la priorité, d'une part au maintien de l'autonomie communale, d'autre part à l'établissement d'une véritable solidarité financière entre les communes de l'agglomération.

Favoriser le dialogue

- Les Maires de grandes villes s'efforcent de favoriser le développement d'un véritable dialogue entre les citoyens et les élus. Dans la même optique, de multiples solutions sont échauffées, pour faciliter les relations entre les associations et le Conseil Municipal.

Alors, pourquoi interdire ce qui n'est pas interdit ?

Il est superflu de vouloir préciser les techniques de démocratie directe auxquelles les élus peuvent également recourir. Il faut laisser le maximum d'initiative aux élus et insérer simplement

dans le Code des Communes un article stipulant que le Conseil Municipal peut, de sa propre initiative, consulter les populations selon les formes les plus appropriées.

Revoir le statut des élus

Le statut des élus ne correspond plus à la complexité de leurs tâches. Le temps, les indemnités et la formation dont ils bénéficient pour exercer leur mandat s'avèrent dérisoires. Une ségrégation de fait s'installe entre les Français. Seule une minorité, essentiellement issue de la fonction publique, peut prétendre diriger les affaires de la commune tandis que les salariés du secteur privé se trouvent pratiquement exclus des responsabilités municipales.

Il est nécessaire, par ailleurs, de réhausser le prestige de la fonction publique communale. Il faut, d'une part, actualiser le Tableau Indicatif des Emplois (ou la liste des emplois réglementés) pour permettre aux Maires de recruter les spécialistes dont ils ont besoin, d'autre part, procéder à une revalorisation du traitement des agents communaux.

Les villes doivent maîtriser leurs ressources externes

Dans cette perspective, la première chose dotative à mettre en œuvre la Dotation Globale d'Équipement. La tâche la plus urgente consiste ensuite à rénover le régime des prêts. Ceux-ci doivent être libéralisés. Leur globalisation doit être institutionnalisée. De plus, ces emprunts doivent être accordés à des taux plus bas sur des durées plus longues. Il est également indispensable, de permettre aux communes de placer leurs fonds libres avec intérêt. Surtout, il faut, dès 1980 rembourser intégralement et automatiquement aux Con-

seils Municipaux, la T.V.A. qu'ils paient sur les travaux d'équipement.

Pourquoi supprimer les « quatre vieilles » ?

L'objectif est moins de les effacer que d'éviter qu'elles ne supportent l'essentiel de la dépense. Il apparaît plus judicieux de rénover leur assiette, d'une part en passant à un vote direct des taux, d'autre part, en donnant la possibilité aux élus de moduler, dans des proportions déterminées, ces mêmes taux.

Une attention particulière doit être apportée à la taxe professionnelle.

Cette dernière représente, dans les grandes villes, le principal impôt. Sans doute une réforme s'impose-t-elle. Mais mieux vaut, plutôt que de réduire le rendement de cette taxe, en élargir les bases de calcul. Surtout, il est fondamental de laisser aux élus la liberté d'en fixer le taux. La décision du Conseil Municipal tient compte de tous les paramètres, et d'abord de la nécessité de ne pas faire fuir les entreprises et de défendre l'emploi !

Et puis, il faut accorder aux communes des ressources supplémentaires indexées sur l'activité économique. Les Conseils Municipaux doivent disposer, d'une part, de recettes de poche (notamment de droits d'enregistrement). D'autre part, et surtout, ils doivent bénéficier de points d'un grand impôt de l'Etat (I.R.P.P., impôts sur les consommations d'énergie, etc...)

Il s'agit de la condition sine qua non du succès de la réforme engagée par l'Etat.

C'est la pierre angulaire sur laquelle se joue la crédibilité du Plan de Développement des Responsabilités Locales.

Georges Leclercq, membre de l'association des grandes villes de France.

- L'heure est venue d'élaborer une véritable réforme des collectivités locales. Les Maires de grandes villes mettent délibérément l'accent, à l'occasion de l'examen par les élus de la Nation du « Plan de Développement des Responsabilités Locales », sur les mesures susceptibles de favoriser l'écllosion d'une véritable « Renaissance de la ville ».

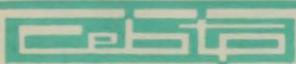
Ces mesures, quelles sont-elles ? - Dans le domaine clé du « pouvoir communal », il est évident que les communes et les grandes unités urbaines doivent avoir la possibilité de déterminer librement leur destin.

L'une des premières séries de mesures à prendre en ce sens consiste, d'une part, à supprimer au maximum la tutelle directe qui se manifeste, soit par des obligations juridiques, soit par la prescription de normes techniques, d'autre part, à réduire à néant la tutelle indirecte et les contrôles plus ou moins occultes (en général d'ordre financier) qui s'y rattachent.

De même, il faut permettre aux communes, quelle que soit leur taille, de clarifier et de développer, le cas échéant, leurs responsabilités nouvelles, notamment dans le domaine de l'urbanisme et de la protection de l'emploi.

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication :
Michel GUEORGUIEFF
Conception : O.F.R.E.S.
Mairie de Montpellier
Imprimerie spéciale
de l'O.F.R.E.S.
Tél. : 285.72.57



CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT
Analyses, Essais en laboratoire et en situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle
Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et composants
Structures
2312, Bd Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél : 42-59-55

Banque Populaire du Midi

vous propose ...

DES PRETS FAMILIAUX

adaptés à tous vos besoins.

6 agences dans votre ville sont à votre disposition pour vous renseigner

Chaque maison régionale est un modèle



Modèle présenté T6 385 000 F

T.4 à partir de 167.000F
avec garage

AVEC 5 000 F A LA COMMANDE
REMBOURSEMENT SUR 15 ou 20 ANS

VENEZ NOUS VOIR
A MONTPELLIER
1317, Av. de Maurin - MONTPELLIER
Tél. 27.98.00 ouvert tous les Jours

Garantie Bancaire C.D.E. **SMI**

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Je possède un terrain
oui non



eau et assainissement

Entreprise de travaux publics et privés
Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Agence Régionale : Avenue du Mas d'Argelliers
Montpellier-Téléphone : 92.12.86